

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2017



COBAS ^{IBA}



Communauté d'Agglomération
Bassin d'Arcachon Sud

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017





2017 : de grands chantiers en cours et l'acquisition de deux nouvelles compétences

Les projets enclenchés au cours de l'année 2017 ont été nombreux, preuve du dynamisme économique et de l'attractivité de notre territoire. La COBAS est une Agglo d'investissement qui finance des équipements structurants indispensables au développement harmonieux du Sud Bassin.

Au chapitre mobilité, le dossier du doublement de l'axe A660/RN250 a connu une avancée déterminante avec la signature de la convention de pilotage et de financement des travaux. Les études pour les Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM) ont débouché sur des projets ambitieux en termes de mobilité. Les flux de circulation sont repensés pour faire converger tous les moyens de transport en un seul et même lieu : le PEM de chaque ville. Les gares seront réaménagées et donneront une nouvelle dynamique aux centres villes.

Dans un souci constant de sécurisation des déplacements, nous avons créé un nouveau rond-point sur la route de Sanguinet, au niveau du croisement avec la route de l'aérodrome.

En termes d'investissements, la construction du nouveau Pôle Environnement a débuté. Ce projet complexe, d'envergure sort peu à peu de terre. Il est la promesse de meilleures conditions de travail et d'une efficacité renforcée au service des habitants du Sud Bassin. Ce projet était une priorité et je suis très heureuse qu'il prenne vie. Toujours au chapitre travaux, l'école élémentaire Jules Ferry à Gujan-Mestras a été inaugurée en mars et les travaux de reconstruction de trois autres écoles sont en cours : Moulleau à Arcachon, Victor Hugo à La Teste et Delta au Teich.

Autre fierté : la mise en service du terrain synthétique de football intercommunal, créé sur le complexe sportif de Chante-Cigale à Gujan-Mestras. Cet équipement de dernière génération était particulièrement attendu par le

FCBAS, notre club communautaire. Concernant les autres infrastructures sportives, nous avons débuté le chantier de réhabilitation de la salle de sport du Lycée de la Mer à Gujan-Mestras.

Parce que l'emploi est au cœur de vos préoccupations quotidiennes, la COBAS entend jouer un rôle moteur en termes de développement économique local. C'est la raison pour laquelle, en plus des Rencontres de l'Emploi et du premier Job Dating, l'Agglo a lancé sa plate-forme internet rassemblant l'ensemble des offres d'emploi à pourvoir sur le territoire.

Enfin, l'Agglo a appliqué les directives de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite « loi NOTRe », qui revoit la répartition des compétences, parmi lesquelles figure le tourisme. La compétence "promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme" devient donc une compétence obligatoire à part entière de la COBAS à compter du 1er janvier 2017. Les villes d'Arcachon, La Teste de Buch et Gujan-Mestras ont souhaité maintenir des offices de tourisme distincts du fait de leur situation de stations classées de tourisme, comme la loi les y autorise. L'office de Tourisme du Teich a quant à lui intégré en totalité la collectivité, tant au niveau du personnel que de ses activités.

La loi NOTRe prévoit également le transfert de la compétence relative aux zones d'activités économiques communales. La COBAS a donc délibéré pour déterminer les zones d'activités économiques concernées par le transfert.

Vous le voyez, l'année 2017 a été dense et les projets engagés nombreux. Je vous propose d'entrer dans le détail de chacun d'entre eux en parcourant ce Rapport d'Activités dont je vous souhaite bonne lecture !

Marie-Hélène DES ESGAULX
Président de la COBAS

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

LA PRÉSIDENTE



Marie-Hélène Des Esgaulx

LES VICE-PRÉSIDENTS



Jean-Jacques Éroles
Délégué à l'intercommunalité



Yves Foulon
Délégué aux Relations avec l'État



François Deluga
Délégué aux Relations avec la Région et le Département



Jacques Chauvet
Délégué aux Finances et à l'Administration Générale



Jean-Claude Vergnères
Délégué aux Travaux et Équipements Communautaires



Patrick Malvaes
Délégué aux Transports et Intermodalité



Jean Bernard Biébler
Délégué à l'Éducation et à la Formation



Xavier Paris
Délégué à l'Emploi, Développement Économique et Promotion du Territoire



Françoise Léonard-Moussac
Déléguée à la Solidarité Santé et Prévention



Bernard Lummeaux
Délégué aux Politiques Culturelles et Sportives Communautaires



Michèle Bourgoïn
Déléguée à l'Habitat et à la Cohésion Sociale



Thierry Maisonnave
Délégué à la Gestion des Déchets et à l'Environnement

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Jean-Paul Chansarel
Délégué aux Relations avec les Usagers de la COBAS



Dominique Ducasse
Délégué à l'Environnement et au Développement Durable



André Moustié
Délégué aux Sports et aux Relations avec les Clubs Sportifs



Cyril Socolovert
Conseiller délégué au Service Public de l'Eau

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Arcachon



Geneviève Bordedeбат



Martine Caussarieu



Eugène Cœuret



Yvette Maupilé



Maurice Granet

La Teste-de-Buch



Éric Bernard



Christine Charton



Christine Delmas



Monique Guillon



Grégory Joseph



Lauretta Lahon-Grimaud



Élisabeth Monteil-Macard



Patrick Davet



Brigitte Grondona



Pierre Pradayrol



Françoise Coineau

Gujan-Mestras



Sylvie Bansard



André Castandet



Évelyne Donzeaud



Annie Duroux



Tony Lourenço



Élisabeth Rézer-Sandillon



Sylviane Stome



Jean-Jacques Guignier

Le Teich



Valérie Collado



Philippe De Las Herras



Dany Fressaix

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

- Le territoire p 06
- Les compétences p 09

L'ACTIVITÉ 2017

- Les grands chantiers p 11
- La politique de développement économique p 15
- La formation p 20
- La collecte et le traitement des déchets p 25
- La gestion de l'eau p 29
- La politique de mobilité p 32
- La politique de l'habitat p 38
- La politique sportive p 40
- La politique culturelle p 42
- Le contrat local de santé p 44
- La prévention et la solidarité p 46
- La jeunesse et l'animation - La vie sociale p 49
- Le centre de recueil canin p 51
- La fourrière automobile p 53
- La sécurité des établissements recevant du public p 55

LA POLITIQUE CONTRACTUELLE DU PAYS BASSIN D'ARCACHON - VAL DE L'EYRE

- Les actions 2017 p 57

L'ACTIVITÉ EN INTERNE

- Les ressources humaines p 61
- Les finances p 63
- Les affaires juridiques et la commande publique p 70
- La gestion de l'information p 73

LE TERRITOIRE



UN TERRITOIRE EXCEPTIONNEL ET PRÉSERVÉ



Situé à 50 kilomètres de la Communauté Urbaine de Bordeaux, le Sud Bassin est bordé, au nord, par le plan d'eau du Bassin d'Arcachon et, à l'ouest, par l'océan Atlantique. Ce territoire unique et attractif possède un environnement naturel exceptionnel et un patrimoine culturel spécifique (forêt, ostréiculture, métiers de la mer...). L'Agglomération connaît, par ailleurs, une poussée démographique significative.

Le 7 décembre 2001, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS), qui regroupe les communes d'Arcachon, La Teste-de-Buch, Gujan-Mestras et le Teich, a succédé au District, créé en 1973.

La COBAS s'est dotée de nouvelles compétences afin d'améliorer les équipements et les services rendus à ses habitants.

Aujourd'hui, elle souhaite répondre, au quotidien, aux besoins et aux difficultés des habitants du Sud Bassin tout en préservant un développement équilibré et harmonieux du territoire.

Recensement de la population au 1^{er} janvier 2017



	Superficie	Population (nombre d'habitants)
Arcachon	756 ha	10 700
La Teste-de-Buch	18 020 ha	26 381
Gujan-Mestras	5 399 ha	21 062
Le Teich	8 708 ha	7 567
COBAS	32 883 ha	65 710



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



En 2017, il est composé de 44 membres désignés par les Conseils Municipaux des quatre communes, à raison d'un représentant par tranche de 1 500 habitants.

- **Arcachon** : 8 délégués
- **La Teste-de-Buch** : 17 délégués
- **Gujan-Mestras** : 14 délégués
- **Le Teich** : 5 délégués

LE BUREAU



Il est composé de 20 membres élus par le Conseil Communautaire dont :

- le Président,
- 12 Vice-présidents (dont les 3 maires),
- 4 Conseillers délégués.

LES COMMISSIONS



9 commissions thématiques

Lieux d'échanges entre les élus, elles sont composées de 9 membres et présidées par un Vice-président ou le Président.

Elles sont facultatives et créées en fonction des compétences :

- Emploi, développement économique et promotion du territoire,
- Gestion des déchets et environnement,
- Travaux et équipements,
- Politiques sportives et culturelles communautaires,
- Habitat et cohésion sociale,
- Education et formation,
- Transports, déplacements et intermodalité,
- Finances et administration générale,
- Solidarité, santé et prévention.

9 commissions règlementaires

Conformes au Code Général des Collectivités Territoriales :

- Commission d'Appel d'Offres,
- Commission de Délégation de Service Public,
- Commission locale d'évaluation des charges transférées,
- Commission consultative des services publics locaux,
- Commission de sécurité des Établissements Recevant du Public,
- Commission d'accessibilité aux personnes handicapées,
- Commission de contrôle financier,
- Commission intercommunale des impôts directs,
- Eau potable.



Arcachon



La Teste-de-Buch



Gujan-Mestras



Le Teich

LES COMPÉTENCES



LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



Développement économique

- Zones d'activités d'intérêt communautaire,
- Aéroport,
- Actions de développement économique,
- Pépinière d'entreprises,
- Agence de développement économique BA2E,
- Très Haut Débit.

Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT),
- Organisation des transports urbains,
- Transports scolaires.

Politique de la ville

- Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD),
- Insertion sociale,
- Animation locale,
- Accueil des gens du voyage : aire de grand passage de la COBAS.

Équilibre social de l'habitat

- Programme Local de l'Habitat (PLH),
- Actions en faveur du logement social.

Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES RETENUES PAR LA COBAS



- Collecte/élimination/valorisation des déchets,
- Eau/production et distribution,
- Assainissement (délégué au SIBA),
- Équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire,
- Voiries et parcs de desserte des équipements de la Communauté.

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES EXERCÉES PAR LA COBAS



Formation

- Centre de Formation des Apprentis,
- Atelier de Pédagogie Personnalisée,
- Formation Continue.

Éducation

- Construction et réhabilitation lourde des écoles maternelles et primaires.

Solidarité/action sociale/santé

- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH),
- Partenariat avec les associations liées à l'insertion (logement, mobilité),
- Contrat Local de Santé (CLS).

Emploi

- Rencontres de l'emploi,
- Mission Locale.

Sécurité prévention

- Commission de Sécurité des Établissements Recevant du Public,
- Commission pour l'accessibilité des personnes handicapées,
- Contingent d'incendie,
- Cofinancement des casernes de sapeurs-pompiers,
- Centre de Recueil Canin,
- Fourrière automobile.



LES GRANDS CHANTIERS



L'AMÉLIORATION DE LA DESSERTE DU SUD BASSIN PAR L'AXE A660/RN250



Le 29 novembre 2017, en présence des Maires du Sud Bassin, de Pierre Dartout, Préfet de Région, la COBAS a officialisé la signature de la convention de pilotage et de financement des travaux de l'amélioration de la desserte du Sud du Bassin d'Arcachon par l'axe A660-RN250. C'est l'aboutissement de trois ans de travail commun. C'est donc un investissement majeur de 55 millions d'euros sur lesquels la COBAS récupérera plus de 9 millions d'euros de Fonds de Compensation de la T. V. A.

Ces très importants travaux, la COBAS les financera au travers d'un emprunt sur quarante ans qui sera consenti par la Caisse des Dépôts et Consignation et la Banque Postale. Au-delà des prêts accordés, l'engagement des banques, plus particulièrement celui de la Caisse des Dépôts est une véritable caution pour notre Agglo. C'est le gage de sa solidité financière ; la Caisse des Dépôts ne soutient que les grands dossiers portés par les Collectivités à la trajectoire financière solide et pérenne.

L'Etat étudie le résultat des appels d'offres qui lui permettra de choisir le maître d'œuvre des deux échangeurs, les services d'ingénierie de la Direction Interdépartementale des Routes Atlantiques conservant la maîtrise d'œuvre du doublement de la RN 250.

Au premier semestre 2018, une grande enquête publique sera mise en œuvre. Elle concernera les plans définitifs des deux échangeurs, du doublement de la RN 250 du rond-point de la Hume au rond-point de Bisserié qui sera reconfiguré, et la création d'une bretelle de déboîtement et d'insertion sur l'avenue de l'Europe afin de desservir l'hôpital et le centre commercial.

Début 2019, les travaux débiteront sur le territoire de La Teste et dès 2020, la construction des échangeurs démarrera.

TENNIS



Dans le cadre de sa compétence « construction des équipements sportifs », l'Agglo investit dans des équipements structurants que les villes ne pourraient réaliser seules. Ainsi les élus ont-ils délibéré en faveur de la construction de deux courts de tennis couverts sur la plaine des sports du Teich. Le bâtiment sera réalisé en bois. Le projet retenu est à la fois fonctionnel et esthétique. Il tient compte de la lumière naturelle grâce à des jeux de transparence qui permettent de conserver la vue sur les arbres. Il s'agit d'un projet de longue date qui va améliorer les conditions de pratique du tennis, apporter un confort plus particulièrement lors de la période hivernale. Ce projet d'un million d'euros HT entièrement financé par la COBAS qui sera également maître d'ouvrage, va compléter les équipements sportifs de la plaine des sports déjà existants.

PÔLE ENVIRONNEMENT



Le 8 décembre 2016, Marie-Hélène DES ESGAULX, Président de l'Agglo, accompagnée de Jean-Jacques EROLES, Maire de La Teste et de nombreux Elus posaient la première pierre du futur Pôle Environnement qui se situera à côté de la déchèterie de La Teste, sur un terrain qui jouxte l'hippodrome. Des travaux titanesques ont eu lieu tout au long de l'année 2017.

Ce projet est un dossier phare de la mandature, une priorité pour offrir de meilleures conditions de travail aux agents, garantir leur bien-être et améliorer encore leur sécurité. 154 agents travaillent sur les différents sites de la COBAS pour collecter et valoriser les déchets. La compétence Collecte et Traitement des Déchets est une compétence majeure de la COBAS. Le nouveau centre technique sera non seulement doté de bureaux et de salles de réunion mais aussi d'ateliers (mécanique, chaudronnerie, service travaux), de locaux communs, de hangars, d'aires de stationnement et d'une aire pédagogique de démonstration du compostage et jardin partagé.

Ce nouvel équipement regroupera au total 3 bâtiments pour une surface totale de 5453 m² et un coût de 5 888 740 € HT.



CREATION D'UN ROND-POINT ROUTE DE SANGUINET



L'emplacement est bien connu des habitants du Sud Bassin tant il est accidentogène : le croisement entre la route de Sanguinet et celle qui mène à l'aérodrome de Villemarie était, par manque de visibilité, la zone de tous les dangers pour les automobilistes.

Aussi, dans sa logique d'amélioration et de sécurisation des déplacements, la COBAS a créé un rond-point afin de réduire la vitesse des automobilistes et de sécuriser ce carrefour.

Les travaux d'un montant de 280 000 € HT ont été financés à 50% par le département et à 50% par la COBAS. Le rond-point était opérationnel à l'été 2017.



RESERVOIR D'EAU POTABLE AU TEICH



Afin d'assurer dans de bonnes conditions la production et la distribution de l'eau potable du territoire, la collectivité a fait le choix de monter en puissance en créant un réservoir d'eau d'une capacité de 620 m³ sur la commune du Teich. Ce nouvel équipement a pour but de garantir un niveau de service compatible avec les besoins du secteur de Grange Neuve pour la desserte en eau potable et la sécurité incendie. Il s'agit également de sécuriser cette zone d'approvisionnement en eau potable en constituant une réserve significative et, enfin, d'optimiser la qualité de l'eau par le biais d'une désinfection intermédiaire.



ECOLES



L'école élémentaire Jules Ferry à Gujan-Mestras, composée de 12 classes, a été inaugurée le 18 mars 2017. Parallèlement à cela, les chantiers des écoles du Moulleau à Arcachon, de Victor Hugo à La Teste et du Delta au Teich ont débuté à l'automne 2017, période à laquelle nous avons posé la première pierre. La livraison des écoles devrait avoir lieu à la rentrée scolaire de septembre 2018.



LA RÉHABILITATION DE LA SALLE DE SPORTS DU LYCÉE DE LA MER À GUJAN-MESTRAS



Le chantier a démarré à l'été 2017. La livraison de l'équipement était prévue fin 2017 mais elle a pris un peu de retard en raison de travaux imprévus à réaliser sur la charpente métallique.

Cette opération prévoit

- la **révision de l'enveloppe du bâtiment** afin d'améliorer l'acoustique, la performance énergétique, l'éclairage naturel et artificiel,
- la réfection du système de chauffage,
- la transformation du vestiaire existant, trop exigu en espace de stockage et en vestiaires enseignants,
- la création d'un local vestiaire correspondant aux effectifs, constitué de 4 salles ainsi que de douches et de sanitaires,
- la **réfection du sol de la salle,**
- la **réfection du plateau sportif extérieur** en enrobé et l'amélioration du système de drainage de la plate-forme.



DES POLES D'ECHANGES MULTIMODAUX (PEM) POUR AMELIORER LES DEPLACEMENTS



Le pôle multimodal offre un aspect fonctionnel en lien avec une organisation de la ville qui redonne de l'importance à la gare. Parmi les objectifs : améliorer l'accessibilité des modes doux autour de la gare, favoriser les déplacements piétons avec des espaces réservés et une accessibilité aux quais facilitée, développer les échanges avec les transports urbains, intégrer la circulation et le stationnement des voitures, proposer des abris à vélos sécurisés et des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

La COBAS a souhaité restructurer les 4 gares du territoire. A ce jour, les études des gares d'Arcachon sont terminées et les travaux autour du PEM sont très avancés. Il sera livré fin 2018.

Le projet de la commune de La Teste est également bien avancé au niveau de l'étude, mais des points majeurs de foncier avec la SNCF restent à travailler pour pouvoir envisager une phase « travaux ».

Le projet de la gare de Gujan-Mestras est, quant à lui, abouti car les travaux débuteront en septembre 2018.

Concernant le dossier de la gare du Teich, l'étude du pré programme a été finalisée en 2017 afin de prévoir un début des travaux en septembre 2018.

Ces 4 dossiers ont été pensés comme de vrais projets d'aménagement.

PASSAGES SOUS VOIES DES COMMUNES DE LA TESTE DE BUCH ET DE GUJAN-MESTRAS



SNCF Réseau et la Région Nouvelle Aquitaine ont sollicité la COBAS afin de réaliser des traversées de voies pour se mettre en conformité avec les exigences et les normes d'accessibilité. La collectivité n'a pas souhaité retenir le principe de passerelles aériennes et a voulu que des passages sous voies soient réalisés.

Pour ce faire, la COBAS s'est engagée à financer les surcoûts des études et des investissements pour la réalisation des passages sous voies.

Les travaux ont débuté en 2016 et malheureusement, pour des raisons techniques, ils n'ont pu être terminés en septembre 2017. Aussi, de nouveaux procédés ont été utilisés et les passages sous voies devraient être en fonctionnement en septembre 2018.

PISTES CYCLABLES



Très engagée en faveur de la multimodalité et de la mobilité douce, la COBAS, année après année, densifie son réseau cyclable pour créer une véritable cohérence territoriale. Une programmation pluriannuelle de développement du réseau prévoit un investissement d'environ 500 000 € par an pour les quatre communes.

Les réalisations 2017 :

Le Teich - création d'une piste cyclable faisant la liaison centre-ville vers le Port ainsi que la rue St André :

Ce nouveau tronçon, long de 605 mètres permet d'assurer la desserte du centre-ville, des écoles, des commerces et du port.

Le coût des travaux est de 140 000 € HT.

Gujan-Mestras et La Teste de Buch - création d'une piste cyclable de la Chêneraie vers Clairbois :

Cette piste permet de relier les deux communes et de résorber une discontinuité cyclable existante.

Coût estimé de cette piste : 217 652 € HT.

Gujan-Mestras - piste de la Barbotière 2^{ème} tranche :

La création de cette piste de 330 mètres de long permet de prolonger la piste existante.

Montant des travaux : 128 353 € HT.

Marché de travaux de réfection :

Suite à la réalisation d'un diagnostic de toutes les pistes et bandes cyclables situées sur la COBAS (hors pistes du Conseil Général), la COBAS s'est lancée dans la réalisation de travaux de réfection du réseau de pistes cyclables.

Ces travaux ont été réalisés sur les quatre communes pour un montant de 70 000 € HT.

Marché de jalonnement cyclable :

Pour le confort des usagers, la collectivité a engagé depuis plusieurs années un véritable schéma de jalonnement des pistes cyclables optimisant l'accessibilité, la continuité et la complémentarité des circuits. Un programme sur 2017 a permis de conforter l'engagement de ce schéma.

Enfin la collectivité a souhaité installer des stations de gonflage pour vélo gratuites sur les quatre communes :

- Arcachon : à Péreire et au niveau de la jetée d'Eyrac (piste en bois)
- La Teste de Buch : au Pyla, place Meller (à côté du cercle de voile) et à Cazaux
- Gujan-Mestras : dans le secteur de Chante-Cigale et au pôle multimodal de La Hume
- Le Teich : à la Mairie.

LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



LA COBAS S'ENGAGE POUR L'INSTALLATION DU TRÈS HAUT DÉBIT : UN PLUS POUR LES ENTREPRISES ET LES PARTICULIERS.



L'ambition de la COBAS est de devenir une Agglomération innovante, attractive et à la pointe de la technologie. Elle souhaite offrir à ses entreprises un réseau numérique performant pour renforcer leur compétitivité. Le Très Haut Débit offre des capacités d'accès à internet supérieures à celles de l'ADSL, une meilleure qualité de service et une rapidité d'échange d'informations. Le Très Haut Débit est un outil indispensable pour l'avenir et pour le développement économique de notre Pays.

La COBAS est le seul territoire de Gironde à avoir choisi un déploiement maximal de cette technologie dont bénéficieront tous les sites publics, économiques, touristiques, d'intérêt général.

En plus des 5 Nœuds de Raccordement de Montée en Débit existants, 7 nœuds supplémentaires ont été mis en service sur les 4 communes permettant ainsi aux usagers concernés par des zones à très faible débit de pouvoir obtenir un débit très satisfaisant dans l'attente du déploiement de la fibre optique à l'abonné (FFTH-Fiber ToThe Home) qui se concrétisera courant 2018.



L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE BA2E : FACILITER, DÉVELOPPER, ACCOMPAGNER



L'Agence de développement économique BA2E a été créée, sous l'impulsion des 17 maires du Pays Barval. Cette structure est pilotée depuis par les 3 intercommunalités COBAS, COBAN et CdC Val de l'Eyre, avec l'objectif d'optimiser et de maîtriser le développement économique du territoire en proposant **un guichet unique** aux porteurs de projets et aux entreprises.

Depuis sa création il y a 2 ans, l'Agence connaît une augmentation importante des dossiers accompagnés.

Sur la seule **année 2017, 222 porteurs de projets et entreprises** ont été accueillis, pour un pré-diagnostic ou pour un accompagnement, dont 29 dossiers en suivi depuis 2016.

Les demandes initiales, tous secteurs d'activités confondus, sont composées pour la majorité par des projets de création, l'appui au développement et l'implantation avec une recherche de local.

35 emplois directs découlent de cet accompagnement.



Quelques actions menées en 2017 :

- Appui à l'étude de faisabilité d'un groupement d'employeurs dédié aux métiers de la mer avec l'objectif d'apporter une solution aux problématiques de recrutement des chefs d'entreprises, qui a permis la création de celui-ci.
- Valorisation des savoir-faire locaux par la présence en tant qu'exposant avec à chaque fois 5 entreprises de la filière concernée aux salons SO GOOD (filiale agroalimentaire) et au SALON NAUTIQUE d'Arcachon (filiale nautique).
- Participation aux Rencontres de l'Emploi, au Salon de l'entreprise et de l'immobilier et d'investissement de la Nouvelle Aquitaine
- Organisation des permanences à l'Espace 21 à Belin-Béliet (Val de l'Eyre) et à Andernos (COBAN) pour aller à la rencontre des entreprises et des porteurs de projets des 3 intercommunalités.



LA COBAS AGIT POUR L'INNOVATION ET L'EMPLOI



Soutenir les entreprises commerciales et artisanales :

La COBAS est présente et soutient la dynamique commerciale et artisanale du territoire, grâce à la mise en œuvre de l'opération collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce (OCM). Cette opération a pour objectif d'inciter les actions collectives, et elle permet de mettre en place des aides directes aux entreprises. Pour notre territoire, la seule commune éligible à l'OCM était le Teich.

Ce programme porté par le Pays Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre (COBAS, COBAN, cdc du Val de l'Eyre) a débuté fin de l'année 2016 et se terminera fin du premier semestre 2018.

Challenge du jeune créateur

Comme chaque année, la COBAS a soutenu et a été partenaire du Challenge, concours réservé aux créateurs d'entreprise qui est organisé par le Club d'Entreprises DEBA au mois d'avril.



LA PÉPINIÈRE EN ACTION



Après 8 ans d'activité, la Pépinière d'entreprises a déjà vu passer entre ses murs une trentaine d'entreprises. Elle accueille 7 jeunes entreprises dans des secteurs aussi variés que l'Architecture navale, la maîtrise d'œuvre avec logiciel BIM (Modélisation des informations du bâtiment), la conception de kite de traction, la conception de bateaux hybride, entreprise de surveillance par drone... Les entreprises accueillies sont de plus en plus tournées vers l'innovation, c'est une volonté politique.

La Pépinière d'entreprises propose, non seulement, un hébergement, mais surtout un accompagnement aux porteurs de projets. Une dizaine de sessions de formations et d'ateliers ont été organisés avec l'agence de développement économiques BA2E et nos partenaires, sur différentes thématiques liées à la création et au développement des entreprises, une petite centaine de porteurs de projet et chefs d'entreprise ont bénéficié de ces animations.

La Pépinière est un outil de développement économique essentiel dans le cadre du développement du territoire. Il est en lien avec les partenaires économiques tels que les Chambres consulaires, le club d'entreprise DEBA, BGE, Aquitaine Active...



L'EMPLOI



Encourager les synergies liées à l'emploi et à la formation professionnelle :

En recensant les besoins en matière de formation et en adaptant l'offre aux besoins des entreprises du territoire. Les synergies entre les entreprises, les relations entre les professionnels du tourisme et les saisonniers vont également être développées.

Soutenir l'emploi :

Notre collectivité toujours soucieuse d'accompagner les personnes en recherche d'emploi a mis en place la première plateforme locale : www.emploi.agglo-cobas.fr. Dédiée à l'emploi, elle répertorie l'ensemble des annonces disponibles sur internet de notre territoire quel que soit l'employeur.

En plus de cette initiative, la COBAS a organisé ses 2^{èmes} rencontres de l'emploi en mars 2017 ainsi qu'un Job Dating au mois de mai.

LES CHIFFRES CLÉS 2017 DES RENCONTRES DE L'EMPLOI



- 1200 visiteurs
- 30 exposants partenaires
- 6 ateliers thématiques
- 62 employeurs ont répondu à l'invitation de Pôle emploi
- 400 offres d'emploi disponibles
 - 40% en hôtellerie-restauration (surtout en cuisine et en réception)
 - 20% en service aux personnes
 - 20% en commerce
 - 20% en industrie, transport et divers.

Soyez acteur de votre changement... venez participer aux

Recrutement

Formation

Apprentissage

Création d'entreprise

Ateliers Thématiques

Coaching CV

Interim

Rencontres de l'Emploi

Jeudi 23 mars 2017
8h30 - 15h

GRATUIT

Navette spéciale
Gare de La Teste / Parc des Expositions
de 7h30 à 14h30

Parc des Expositions - La Teste de Buch
www.agglo-cobas.fr / www.pole-emploi.fr



Postes à pourvoir **immédiatement**

JOB DATING

Mercredi 31 mai 2017
14h30 - 18h

GRATUIT
est ouvert à tous

Maison des Arts - Gujan-Mestras
(En face de la gare SNCF)

LES CHIFFRES CLÉS 2017 DU JOB DATING



La COBAS a aussi le 31 mai dernier organisé son 1^{er} Job Dating. Cette après-midi destinée à l'emploi saisonnier a permis aux employeurs n'ayant pas complété leur équipe lors « des rencontres de l'emploi » et aux personnes recherchant un emploi de se rencontrer.

- 247 visiteurs
- 15 entreprises présentes.
- entreprises très satisfaites de cet événement.
- Inauguration de la plateforme de recherche d'emploi JOBIJOBA - COBAS le jour même. Elle a rencontré un grand intérêt auprès des personnes en recherche d'emploi.
- Questionnaire : satisfaction des visiteurs qui souhaitent que cet événement soit renouvelé l'an prochain mais avec des secteurs d'activités plus larges.

LA FORMATION



L'ensemble des activités de BASSIN Formation se développe en cette année 2017.

Plus de 1 100 personnes formées dont 32 % au CFA, 40 % à l'APP et 28 % en Formation Continue. Cette fréquentation exprime à la fois la diversité de l'offre de formation en termes de filières, métiers et compétences proposées et la multiplicité de ses accès pour un public dont l'âge évolue entre 15 ans et près de 60 ans.

2017, c'est

- La poursuite des marchés PRF en cours avec la Région N-A à l'APP avec les Compétences Clés, et en formation Continue avec les actions de formation aux Métiers de la Vente en partenariat avec INSUP,
- le développement des parcours individuels en Formation continue
- la signature d'un partenariat national avec Auchan Retail pour l'ouverture d'un CAP Poissonnier pour 12 salariés
- la hausse des effectifs entrants en Apprentissage après plusieurs années d'incertitude, une progression qu'il convient toutefois de nuancer par filières / métiers et niveaux de formation.

Enfin 2017 consacre notre engagement à développer de nouvelles ressources et partenariats avec une collecte de Taxe d'Apprentissage record.

Si les années se suivent, elles ne se ressemblent pas.

La vie et le développement de BASSIN Formation sont impactés par diverses fluctuations relevant des variations du climat économique, de l'évolution des politiques et mesures relatives à la formation, de la démographie et l'évolution de l'orientation des publics jeunes. Au-delà, BASSIN formation poursuit ses projets et dynamiques avec le dispositif API en CAP, le grand concours, les parcours individuels, les projets « culture et citoyenneté », notre implication dans des concours Meilleur Apprenti de France, Olympiades Nationales des Métiers, et le Challenge porté par le Lions Club pour récompenser des projets personnels et professionnels d'apprentis, notre participation à diverses manifestations de promotion des métiers et de la formation.

Cette diversité d'activités constitue la spécificité de notre outil de formation.

Elle est à la fois la principale difficulté et la principale réussite. L'adaptation est permanente pour maintenir réactivité et créativité. C'est aussi une diversité de ressources qui contribue à l'équilibre et la sécurisation de son modèle économique.

2017 précède des années importantes pour BASSIN formation avec une évolution des personnels et de l'organisation liée à des départs en retraite en 2018 et 2019, puis des réformes d'envergure de la formation professionnelle et de l'Apprentissage, une actualisation du règlement d'emploi des formateurs, le tout sur une toile de fond marquée par une mutation de la société liée à la digitalisation qui impacte aussi largement les attentes des publics en formation et l'ensemble de nos pratiques, puis enfin l'évolution de l'emploi et des métiers.

CFA - FORMATIONS EN ALTERNANCE JEUNES 16-25 ANS (APPRENTISSAGE ET CONTRAT PRO)



Effectif : 352 jeunes dans 7 filières de formation dont 304 apprenti(e)s.

La rentrée 2017 offre une augmentation significative de l'effectif alternant + 17 % supérieur à la situation régionale et nationale.

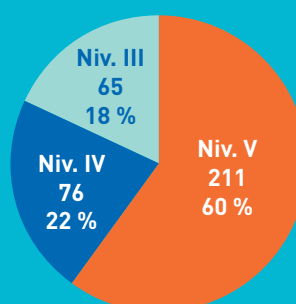
Cette augmentation demeure cependant à nuancer selon les niveaux de formation et les filières. La caractéristique de 2017 est l'augmentation du nombre de jeunes en CAP et la baisse en BTS.

Effectif au 31 décembre 2017

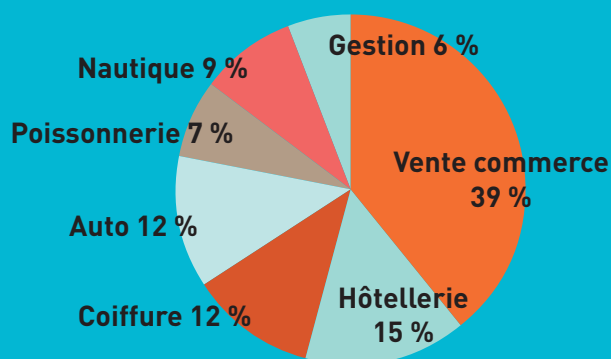
		Évolution
CAP1	114	20 %
CAP2	90	25 %
BACp	66	0 %
BTS1	36	6 %
BTS2	31	-26 %
MC	7	0 %
BP1/2	8	60 %
TOTAL	352	10 %

Contrat Apprentissage	304	17 %
Contrat Pro	48	-23 %
TOTAL	352	10 %

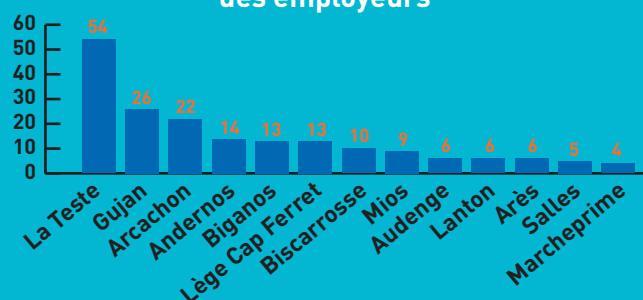
Alternants par niveau



Alternants par filière



Effectifs 2017-18 : répartition territoriale des employeurs



Le CFA COBAS est l'un des rares à avoir une mixité quasi parfaite entre filles et garçons (49 % de filles contre 51 % de garçons).

Examens (session juin 2017)

Les résultats sont satisfaisants, conformes aux attentes avec une réussite tous niveaux de 80% soit 117 admis sur 160 inscrits et 148 présentés.

(Rappel 2016 : 83% 102 admis sur 124 inscrits et 123 présentés).

Niveau V CAP + MC : 88 % 67 admis sur 81 inscrits et 76 présentés.

Rappel 2016 : 88 % et 83 candidats dont 90 % en CAP.

- CAP Coiffure : 87,5 % (Rappel 2016 : 100 %)
- CAP Cuisine : 74 % (Rappel 2016 : 100 %)
- CAP Restaurant 100 % (Rappel 2016 : 77 %)
- CAP Employé Vente : 92 % (Rappel 2016 : 77 %)
- CAP Maintenance Navale : 100 % (Rappel 2016 : 60 %)
- CAP Maintenance Auto : 100 % (Rappel 2016 : 87%)
- CAP Poissonnier : 90 % (Rappel 2016 : 100 %)

Mention Complémentaire Coiffure : 71,5 %
(Rappel 2016 : 83%)

Niveau IV BAC Pro : 86% - 31 admis sur 38 inscrits et 36 présentés.

(Rappel 2016 : 81,8 % et 23 candidats).

- BAC Pro Commerce: 75 % (12)
- BAC Pro MVA: 100 % (4) et BAC Pro Nautique : 100 % (2)

Niveau III BTS : 55,5 % - 20 admis sur 41 inscrits et 36 présentés.

(Rappel 2016 : 67 % et 18 candidats).

- BTS AG : 40 % (Rappel 2016 : 67 %)
- BTS NRC : 33%
- BTS MUC : 70 % (Rappel 2016 : 67%).



La poursuite de l'innovation pédagogique avec le dispositif API pour le CAP

(Apprentissage en Parcours Individualisés)

Ce dispositif, qui évolue chaque année pour s'adapter aux besoins spécifiques des publics en CAP, est propre au CFA de BASSIN Formation depuis 2011. Il permet à chaque apprenti de se voir proposer des aménagements de sa formation pour mieux prendre en compte ses qualités ou difficultés d'apprentissage. Il exige une organisation spécifique de la semaine de formation avec la gestion de contraintes aujourd'hui en grande partie maîtrisées.

Taxe d'Apprentissage

En juillet 2015 BASSIN Formation mettait en place une démarche plus pro-active de collecte de la Taxe d'Apprentissage.

Après une augmentation de près de 33% en 2016, 2017 connaît un nouvel accroissement de la collecte avec la constitution de dossiers et projets présentés aux organismes collecteurs de taxe portés par les branches professionnelles.

Ainsi, le CFA est parvenu à collecter plus de 414 000 € permettant ainsi de compenser la baisse de la subvention du Conseil Régional du fait de la fluctuation des effectifs apprentis.

Valorisation des apprentis par leur participation à différents concours

Olympiades des Métiers : en mars le CFA a organisé pour la première fois l'épreuve nationale du concours Poissonnerie Traiteur dans le cadre des Olympiades nationales, projet piloté par la Région Nouvelle Aquitaine. Parmi les 3 Régions représentées le candidat aquitain a obtenu la médaille d'argent.

MAF : en mai le CFA organisait les épreuves départementales et régionales du Concours des Meilleurs Apprentis de France (MAF) pour la Poissonnerie. Le jury consacra une médaille d'or Régionale. Ce médaillé a ensuite remporté une médaille d'or à l'épreuve Nationale.

Une apprentie en CAP cuisine a obtenu une médaille d'or au concours régional MAF Cuisine organisé à Bordeaux.

La cérémonie de remise des diplômes à la Maison des Associations de Gujan-Mestras

La Présidente, les Conseillers communautaires et les formateurs ont pu remettre avec bonheur dans la très belle salle de la Maison des Associations de la Ville de Gujan-Mestras, les diplômes à une centaine de lauréats mettant ainsi à l'honneur leur réussite dans un moment de fierté partagée et de convivialité en présence des familles, amis, et des entreprises partenaires.

ATELIER DE PÉDAGOGIE PERSONNALISÉE (APP)



L'activité de l'APP BASSIN Formation COBAS en 2017 :

- Marché Compétences Clés – le marché 2016-2017 s'est terminé en septembre 2017.

En juin 2017, nous avons concouru et obtenu un nouveau marché Compétences Clés qui couvre la période d'octobre 2017 à septembre 2019. Le partenariat pour ce nouveau marché a sensiblement changé. Le Centre Social Le Roseau, situé à Biganos, intervient sur les savoirs de base. BASSIN Formation intervient en plus de La Teste de Buch et Andernos Les Bains, à Belin Beliet pour couvrir le territoire. Ce marché compte 71 400 heures dont 47 040 heures seront assurées par BASSIN Formation sur trois sites.

- Le pluri financement s'est élevé à 283 039 €, une baisse sensible due à une discontinuité dans la mise en place des marchés Compétences Clés, accompagnée d'une baisse des prescriptions.
- En tant que certificateur CléA du Réseau APP, nous avons été amenés à intervenir dans deux entreprises, l'une à Tulle et l'autre à Vic en Bigorre et avons fait passer la certification à 22 personnes.
- Une préparation du TOEIC a été mise en place en cours du soir en fin d'année 2017 pour des jeunes en BTS, des adultes, salariés et demandeurs d'emploi. La validation du TOEIC permettant la poursuite d'études ou l'accès à certains emplois.

L'activité liée au développement des prestations certifiantes a sensiblement augmenté auprès des demandeurs d'emploi et des salariés.

Sur l'année, 536 parcours (440 Personnes) ont été suivis ce qui représente 41 978 heures de formation, soit un parcours moyen de 87 h (légère augmentation par rapport à 2016 : + 3 h).

Public / parcours accueilli

- Demandeurs d'emploi : 420 soit 78,40 %
- Salariés : 69 soit 12,90 %
- Contrats aidés : 14 soit 2,60 %
- Autres statuts (dont les particuliers) : 33 soit 6,10 %

Résultats Tests, Examens

- Unités de l'Union Professionnelle : 111 unités présentées pour 39 candidats, 93 réussites
- 11 titres ASCA (Assistant de Comptabilité et d'Administration) ont été validés
- CLéA : 24 ont été validés
- PCIE : 5 personnes l'ont obtenu
- DELF : 4 l'ont obtenu (quatre singapouriens en individuel payant)
- Examens : 14 candidats parmi lesquels 11 réussites (du CAP au Bac Pro)
- Concours : 1 réussite (Sous-officier gendarmerie)

FORMATION CONTINUE



L'activité Formation Continue se maintient tout en continuant la diversification de ses prestations avec 304 stagiaires formés et 366 000 euros de recettes.

BTS et BP coiffure en contrat de professionnalisation

(87 jeunes alternants et 202 000 €)

Après une année 2016 exceptionnelle en termes de recrutement, le nombre de contrats de professionnalisation a légèrement baissé cette année mais représente toujours une part très importante de l'activité Formation Continue. Cette offre de formation supérieure en alternance répond bien aux attentes des jeunes et des entreprises du territoire.



Les parcours individuels

(28 parcours et 53 000 €)

Les parcours individuels de formation, préparant une qualification dans les secteurs du commerce, de l'hôtellerie restauration et de la poissonnerie sont en plein développement. Ils répondent au besoin d'individualisation des bénéficiaires (jeunes, adultes en reconversion) et la souplesse de l'ingénierie mise en place correspond aux attentes des employeurs.

Programme Régional de Formation

Les formations en vente auprès des demandeurs d'emploi en partenariat avec l'INSUP de Biganos (51000 € - 66 stagiaires formés)

Avec l'INSUP, BASSIN Formation offre la possibilité à des demandeurs d'emploi d'obtenir 2 titres professionnels, Employé-e Commercial-e en Magasin et Vendeur Conseil en Magasin, qui sont des qualifications très recherchées pour accompagner le développement commercial du territoire.

Les actions de perfectionnement pour l'hôtellerie restauration (106 stagiaires et 29 000 €)

BASSIN Formation développe son activité auprès de ce secteur représentatif, avec la formation HACCP, toujours très demandée et reconnue par les professionnels, mais aussi par le développement de stages de perfectionnement thématiques (cuisine des poissons, management d'équipe, pizzaiolo).

Enfin, cette année aura été l'occasion d'accompagner le SIBA dans ses activités de promotion touristique en animant un atelier de sensibilisation à l'accueil auprès de 28 agents touristiques du territoire.

La filière poissonnerie (31 000 € et 17 stagiaires)

BASSIN Formation continue de renforcer son image de spécialiste des produits de la mer au niveau régional et national.

Cette année 2017 aura vu le lancement de la première promotion CAP poissonnier pour 12 salariés du groupe AUCHAN France. BASSIN Formation devient ainsi le 2^{ème} centre de formation national pour le groupe avec le centre de formation de Boulogne.



LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

PRÉSENTATION GÉNÉRALE



- 65 710 habitants permanents en 2017 (population légale INSEE 2014)

Services en régie pour la collecte des déchets en porte-à-porte, la gestion des déchèteries, le garage, le centre de transfert, le centre de valorisation et le transport de certains flux de déchets.



BILAN DE L'ANNÉE 2017



- Travaux de construction du nouveau « Pôle Environnement » ;
- Mise en place de 2 nouvelles bornes enterrées pour la collecte des bouteilles en verre (portant le parc actuel à 55 colonnes enterrées) ;
- Elaboration du nouveau programme de prévention pour la période 2018-2023 ;
- Développement de nouvelles filières de valorisation des déchets au centre de valorisation du Teich et recherche de matériel d'exploitation plus performant ;
- Réalisation des travaux de mise aux normes des installations opérationnelles ;
- Etude sur la valorisation des déchets coquilliers ;
- Acquisition de matériel de collecte : 2 Bennes à Ordures Ménagères (BOM) et 1 polybenne.



RÉPARTITION DES TONNAGES TRAITÉS PAR LA COBAS PAR FILIÈRE (HORS GRAVATS ET INERTES)



- Valorisation matière : 25 %
- Valorisation organique (compostage) : 32,3 %
- Enfouissement (stockage classe II) : 42,6 %
- Soit un taux de valorisation global (hors gravats et inertes) de 57,5 %.

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS COLLECTÉES ENTRE 2016 ET 2017



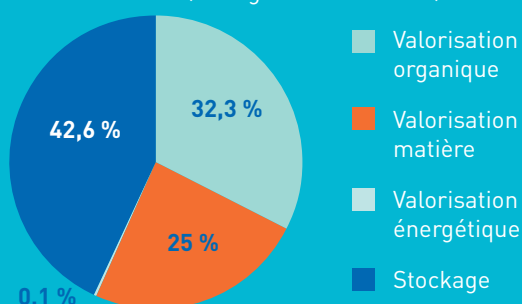
Augmentation des tonnages de déchets ménagers entre 2016 et 2017, avec :

- Une augmentation des tonnages d'ordures ménagères résiduelles (OMr) collectés en porte-à-porte, observée tout au long de l'année : + 2,2 % ;
- Une diminution des tonnages d'emballages recyclables : - 1,4 % ;
- Une augmentation des tonnages du verre : + 2,2 % ;
- Une augmentation des tonnages de déchets de jardin collectés en porte-à-porte : + 4 % ;
- Une augmentation des tonnages de déchets collectés en déchèteries : + 5,1 %

Importante augmentation du total des déchets traités par la COBAS (+ 6,2 %) entre 2016 et 2017 (+ 5 101 tonnes) qui s'explique notamment par l'augmentation des tonnages de déchets assimilés (déchets des professionnels et des collectivités) : +15 % [2 920 tonnes].



Mode de traitement des déchets gérés par la COBAS en 2017 (hors gravats et inertes)



Total déchets traités par la COBAS : 87 521 tonnes

Déchets des ménages - Porte-à-porte	OMR et assimilés dont redevance spéciale : 24 220 tonnes		
	Emballages recyclables : 5 413 tonnes	40 118 tonnes	46 %
	Bio-déchets : 10 485 tonnes		
Déchets des ménages Déchèteries et points d'apport volontaire	Déchèteries : 23 868 tonnes		
	Verre : 3 451 tonnes	27 319 tonnes	31 %
Déchets assimilés - Professionnels et collectivités	Professionnels : 15 056 tonnes	20 084 tonnes	23 %
	Déchets municipaux : 5 028 tonnes		

LES PRINCIPAUX CHIFFRES CONCERNANT LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS :



- Ordures ménagères résiduelles et assimilées : **24 220 tonnes**
- Emballages recyclables : **5 413 tonnes**
- Verre : **3 451 tonnes**
- Biodéchets et déchets de jardin (en porte-à-porte) : **10 485 tonnes**
- Apports en déchèteries : **23 868 tonnes**
- Taux de valorisation des déchets ménagers (hors gravats et inertes) : **55,1 %**
- Taux de valorisation en déchèteries (hors gravats et inertes) : **80,9 %**



Compte administratif 2017

Fonctionnement

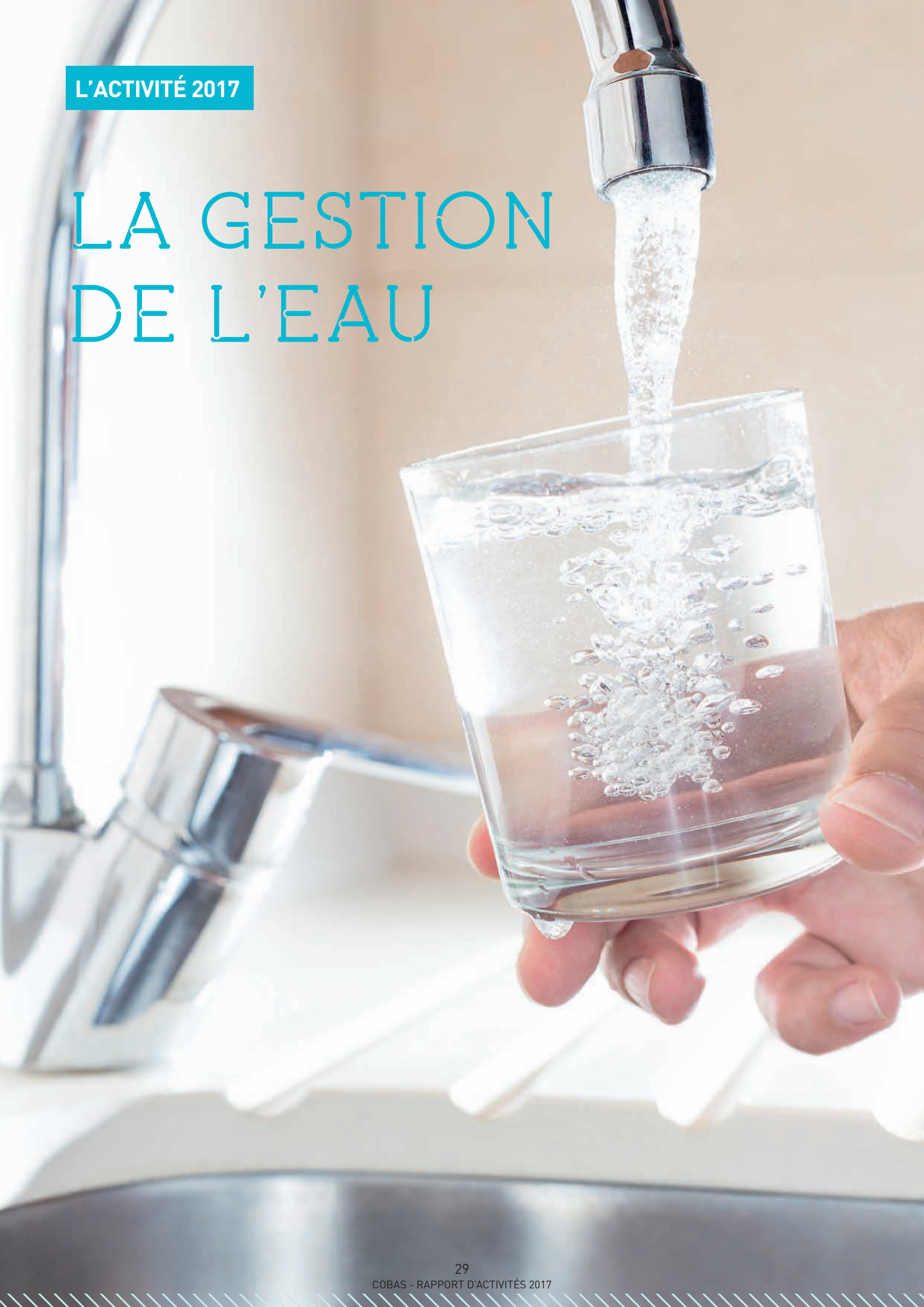
Total dépenses réelles	13 374 345 €	Total recettes réelles	17 035 642 €
Autofinancement	1 118 833 €	Opérations de transfert	28 916 €
Total des dépenses	14 493 178 €	Total des recettes	17 064 558 €
Excédent de fonctionnement	2 571 380 €		

Investissement

Total dépenses réelles	5 788 654 €	Total recettes réelles	2 793 059 €
Opérations de transfert	28 916 €	Autofinancement	1 118 833 €
Opérations patrimoniales		Opérations patrimoniales	
Total des dépenses	5 817 570 €	Total des recettes	3 911 892 €
Investissement	-1 905 678 €		

Total des dépenses de l'exercice	20 310 748 €	Total des recettes de l'exercice	20 976 450 €
Excédent de l'exercice 2017	665 702 €		

LA GESTION DE L'EAU



DESCRIPTION DE LA FILIÈRE ET DES INSTALLATIONS



- Plus de 42 719 abonnés, 65710 habitants desservis,
- 5 729 743 m³ d'eau consommés dans l'année,
- 10 installations de production d'une capacité totale de 38 936 m³ par jour avec 11 forages profonds et une prise d'eau dans le Lac de Cazaux-Sanguinet,
- 11 stations de pompage et de surpression,
- 692 kilomètres de canalisations et 221,6 kilomètres de branchements.

AVIS SANITAIRE GLOBAL RÉALISÉ PAR L'AGENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ AQUITAINE



Bactériologie et physico-chimie :

100 % des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

QUALITÉ DE L'EAU



Effectif au 31 décembre 2017

Liaison du service à un laboratoire accrédité **oui**

Taux de conformité des prélèvements microbiologiques ARS **100 %**

Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques ARS **100 %**



TAUX DE RENDEMENT DE LA RESSOURCE



Rendement net d'utilisation :

(volume consommé total)

(volume produit)

= rendement du réseau

80,9 %



Les travaux neufs réalisés par la COBAS en 2017 :

Commune	Lieu de l'installation	Description
---------	------------------------	-------------

RÉSEAUX ET BRANCHEMENTS

ARCACHON	Boulevard du Maréchal Leclerc (phase 1)	Renouvellement de 380 ml de canalisation et réhabilitation de 13 branchements
LE TEICH	Rue de la petite forêt	Extension de 215 ml de canalisation et réhabilitation de 6 branchements
LE TEICH	Rue des plaines	Renouvellement de 550 ml de canalisation et réhabilitation de 40 branchements
LA TESTE-DE-BUCH	Rue Edouard Lalanne	Renouvellement de 280 ml de canalisation et réhabilitation de 35 branchements
LA TESTE-DE-BUCH	Avenue du Banc d'Arguin	Renouvellement de 80 ml de canalisation et réhabilitation de 5 branchements
LA TESTE-DE-BUCH	Rue Saint-George	Abandon de double canalisation et réhabilitation de 16 branchements
LA TESTE-DE-BUCH	Impasse Maugis	Extension de 110 ml de canalisation et réhabilitation de 7 branchements
GUJAN-MESTRAS	Boulevard Pierre Dignac et rue de L'Yser	Abandon de double canalisation et réhabilitation de 45 branchements
GUJAN-MESTRAS	Rue Matato	Renouvellement 365 ml de canalisation
GUJAN-MESTRAS	Rue Camille Dignac	Renouvellement 520 ml de canalisation
GUJAN-MESTRAS	Allée des Pivoines	Extension de 70 ml de canalisation et réhabilitation de 4 branchements

Renouvellement de 2570 ml de canalisation et réhabilitation de 171 branchements.

LA POLITIQUE DE MOBILITÉ



TRANSPORTS URBAINS



Les faits marquants 2017 :

- Participation au salon de l'emploi en mars et mise en place d'une navette gratuite,
- Mise en place d'une navette pour le salon nautique d'Arcachon, en avril,
- En mai :
 - Lancement de la procédure publique de candidature à la sous-traitance des 26 circuits scolaires à compter de septembre 2017,
 - Intégration d'un circuit optionnel pour la sortie du CES Henri Dheurle en lien avec la réunion entre la COBAS et la FCPE de Cazaux, ne européenne de la mobilité,
- En juin, Baïa devient partenaire de la Marque Bassin d'Arcachon,
- En juillet :
 - Attribution des 26 lots scolaires aux sociétés CFTI Transport David (10 lots) et Keolis Bassin d'Arcachon (16 lots et l'option),
 - Mise en place d'une "boutik" mobile en gare d'Arcachon et sur le site de la Dune durant tout l'été,



- Livraison d'un midibus Heuliez GX137,
- En septembre :
 - Mise en place des 2 cars en doublage à 16h à Henri Dheurle,
 - Livraison de 2 minibus Dietrich sur base Mercedes,
- En décembre, préparation d'une nouvelle exploitation en raison de modifications importantes des horaires SNCF au 9 décembre.

La fréquentation par ligne

La fréquentation est établie à 1 347 717 voyages sur l'année (+ 21 % entre 2016 et 2017).

Intitulé	Fréquentation annuelle			Ratio V/K	
	2017	2016	Evolution 2017/2016	2017	2016
Lignes					
1 Arcachon Gare - Dune du Pilat - Plages Océanes	170 409	125 156	36,1%	1,30	0,91
2 CCAS Brameloup - Gare La Teste Marie du Pyla - Plages Océanes	16 107	13 756	17,0%	0,31	0,26
3 Arcachon Gare - Pôle de Santé	300 407	239 581	25,4%	2,07	1,65
4 Gare de La Teste - Médiathèque	137 321	112 588	21,9%	1,23	1,01
5 Gare de Biganos - Pôle de Santé	23 739	19 196	23,7%	0,32	0,26
6 Le Teich - Plages Océanes (en été seulement)	6 453	5 545	16,4%	0,56	0,47
7 Arcachon Gare - Pôle de Santé	59 476	49 354	20,5%	0,92	0,77
8 La Teste Miquelots - Gare du Teich (sauf l'été)	10 457	8 212	27,3%	0,18	0,15
Total Lignes	724 369	573 387	26,3%	1,12	0,88
Navettes					
A Arcachon Gare - quartier Mouleau	92 423	78 151	18,3%	1,49	1,32
B Arcachon Gare - ville d'hiver	46 228	38 497	20,1%	1,02	0,85
C Arcachon Gare - quartier Aiguillon	193 009	168 563	14,5%	2,98	3,17
D Gare de La Teste - quartier Miquelots	4 317	3 295	31,0%	0,05	0,04
E Gujan - 7 ports (en été seulement)	141	0	NC	0,01	NC
F Gare de La Hume - Gujan centre - Médiathèque	55 491	53 002	4,7%	0,52	0,45
G Le Teich (tous quartiers)	26 564	21 968	20,9%	0,40	0,33
H Gare de la Teste - Cazaux	84 033	71 471	17,6%	0,67	0,57
I Gare de La Teste - quartier Pinède de Conteau et ZI La Teste	5 224	2 197	137,8%	0,05	0,02
Total Navettes	507 429	437 143	16,1%	0,74	0,65
Total lignes et navettes	1 231 798	1 010 531	21,9%	0,92	0,76

La fréquentation des autres services Baïa :

- Transport à la demande (TAD) : 2 850 voyages,
- SNCF : 98 250 voyages,
- TPMR : 3 270 voyages,
- Bus de Mer : 9 350 voyages,
- Bus de Nuit : 2 199 voyages.

**Bonne dynamique pour le bus de mer et la ligne TER.
Le TAD doit évoluer pour être plus attractif.**

**L'offre kilométrique**

Intégration de l'offre Avenant 2 sur la ligne C à compter du 1^{er} janvier.

Intégration de l'offre de l'avenant 4 sur les lignes à compter de juillet ou septembre.

La fréquentation par titre de transport

- Le Pass Jeunes dope la fréquentation.
- Le ticket unité reste très utilisé.
- Le Pass Eho est peu déployé.

	Réel 2017	DSP 2017	Réel 2016	Réel/DSP 2017	Réel 2017/16
Le Pass	314 901	185 116	258 437	70%	22%
Pass 10	116 907	128 254	94 826	-9%	23%
Pass jeune	729 900	1 064 487	556 680	-31%	31%
Pass Ého !	114 077	553 708	147 362	-79%	-23%
Pass mensuel	17 192	40 028	14 935	-57%	15%
Pass annuel	14 900	10 618	19 867	40%	-25%
Pass Liberté 1 jour	2961	29 965	-	-90%	NC
Pass Liberté +	168	581	375	-71%	-55%
Pass Liberté week-end	91	898	112	-90%	-19%
Pass Liberté 1 jour famille	426	4 937	-	-91%	NC
Pass Liberté week-end famille	24	1 938	-	-99%	NC
Le Pass - tarif réduit	3 804	-	5 348	NC	-29%
Pass 10 V - tarif réduit	3 318	11 056	2 457	-70%	35%
Pass mensuel - tarif réduit	5133	10 250	5 249	-50%	-2%
Pass annuel - tarif réduit	5 090	-	-	NC	NC
TOTAL	1 328 892	2 041 836	1 105 645	-35%	20%

Les ressources humaines

Au 31 décembre 2017, les effectifs s'élèvent à 58 salariés Equivalents Temps Plein (ETP).

La répartition par catégorie est la suivante :

- 1 maîtrise,
- 6 employés,
- 51 ouvriers.

Des entreprises partenaires :

- 2,5 ETP sur le TAD,
- 2,5 ETP sur le TPMR,
- 11,22 ETP sur les lignes à vocation scolaire.

Une confiance et une productivité en hausse.

Un absentéisme en baisse chaque mois (-28% depuis 2016).

Le parc de véhicules

Un parc récent et propre :

- Moins de 7 ans d'âge moyen,
 - Principalement Euro 5 ou 6.
- Des véhicules parfois difficiles à exploiter :
- Les véhicules Zeus électrique ne disposent plus de réseau SAV en France,
 - Les véhicules Gruau sont fragiles et en fin de carrière,
 - Les véhicules FIAT sont peu fiables et très sollicités.

Le délégataire met à disposition des véhicules pour pallier aux manques.

Négociation en cours avec Fiat sur l'avenir des véhicules.

Le bilan financier

- Recettes commerciales : 602 086 € HT
- + 28 % entre 2016 et 2017
- Une majorité d'utilisateurs réguliers.
- Des titres « touristiques » qui se vendent peu.
- Un Pass Eho en retrait malgré le prix.

Les recettes commerciales réalisées sur la période

	Réel 2017	RECETTES EN € HT DSP 2017	Réel 2016	Réel/DSP 2017	Réel 2017/16	R/V
Le Pass	275 532	140 608	246 130	+95%	+ 12%	0,87
Pass 10	80 973	77 934	72 248	+3,9%	+12%	0,69
Pass jeune	190 524	194 466	133 360	-2,1%	+43%	0,26
Pass Ého !	22 473	63 087	22 980	-64.4%	-2%	0,20
Pass mensuel	12 935	26 420	12 360	-51.1%	+5%	0,75
Pass annuel	10 909	5 080	11 920	+114.7%	-8%	0,73
Pass Liberté 1 jour	2 288	20 484	0	-89%	NC	0,77
Pass Liberté +	262	264	644	-1%	-59%	1,56
Pass Liberté week-end	59	511	80	-88.5%	-26%	0,65
Pass Liberté 1 jour famille	305	1 968	0	-84.6%	NC	0,72
Pass Liberté week-end famille	14	643	0	-98%	NC	0,58
Le Pass - tarif réduit	1 647	0	2 547	NC	-35%	0,43
Pass 10 V - tarif réduit	1 149	3 359	936	-66%	+23%	0,35
Pass mensuel - tarif réduit	1 491	3 503	2 172	-58%	-31%	0,29
Pass annuel - tarif réduit	1 527	0	110	NC	+1 288%	0,30



Répartition des charges en euros :

60	Achats consommés	458 303
61	Achats extérieurs	1 194 819
62	Autres services extérieurs	829 647
63	Impôts et taxes	60 276
64	Charges de personnel	2 046 302
65	Autres charges de personnel	9 206
66	Charges financières	232
67	Charges exceptionnelles	20
68	Dotations aux amortissements & provisions	74 833
69	Participation des salariés & IS	107 428
Total charges exploitation		4 781 067

Compte 60 (achats consommés) :

Nous constatons une amélioration du coût de l'énergie due à une conduite environnementale en constante amélioration de la part de nos conducteurs ainsi qu'à un prix de GO en cuve inférieur à nos prévisions (0,9822€/L vs 1,04560€/L). Cette amélioration est compensée par une indexation négative.

Comptes 61-62 (achats extérieurs et autres services extérieurs) :

Les nombreuses carences opérationnelles rencontrées avec les véhicules électriques imposent un important surcoût de location de véhicule à hauteur de 92k€ mais également un surcoût des assurances pour 10k€.

Compte 64 (charges de personnel) :

Les écarts des charges de personnel sont à rapprocher des charges de PMAD (+63k€) et d'intérim (+192k€) dans les comptes 62. Ainsi l'écart global est de 84k€. L'écart des PMAD se justifie par le positionnement de la directrice adjointe en tant que salariée au contrat et en PMAD au réel.

L'objectif contractuel de marge a été dépassé (+39k€).

Les objectifs financiers pour 2018 seront la maîtrise des charges sur les scolaires en année pleine ainsi qu'un maintien du niveau de recettes.



AÉRODROME



En 2017, l'activité de l'aérodrome enregistre 42139 mouvements soit une baisse de 1.4% qui représente 578 mouvements de moins qu'en 2016.

L'activité locale des clubs est en légère hausse et représente 68% du trafic général.

Le terrain d'Arcachon La Teste de Buch est ouvert à la Circulation Aérienne Publique et reste l'un des plus importants aérodromes de l'hexagone voué à l'aviation de loisirs.

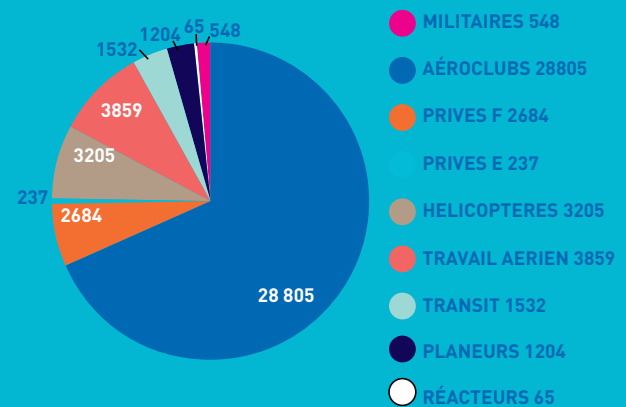
Il bénéficie à ce titre d'un service certifié d'information et d'alerte (AFIS) qui assure la conformité des obligations dictées par l'aviation civile, ainsi que le très haut niveau de service et de sécurité indispensable au bon déroulement de l'ensemble de son activité.

Une Charte de Qualité de l'Environnement de l'aérodrome valide l'engagement de tous ses acteurs et confirme la volonté d'action dans la recherche de mesures visant à atténuer durablement l'impact sonore de l'aérodrome.

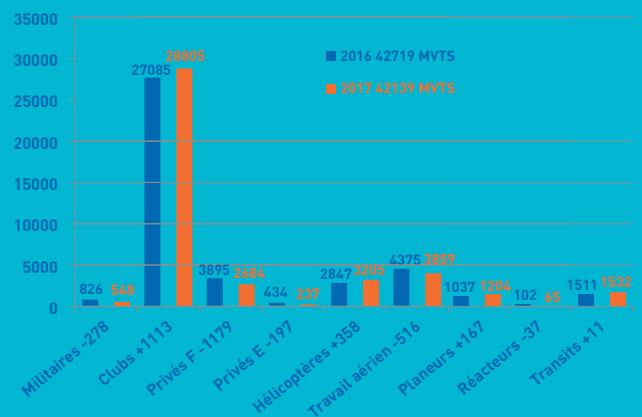
Des protocoles qui définissent les conditions des activités particulières de l'aérodrome pratiquées simultanément ont été mis en œuvre, et un nouveau règlement intérieur est applicable à l'ensemble des usagers de l'aérodrome depuis 01/04/2017

L'élaboration et la mise œuvre de ces mesures sont le plus souvent décidées en Commission Consultative de l'Environnement. Elles témoignent de l'attention toute particulière que porte la COBAS à la sûreté de l'aérodrome, à la sécurité des vols et aux effets de l'activité aéronautique sur l'environnement.

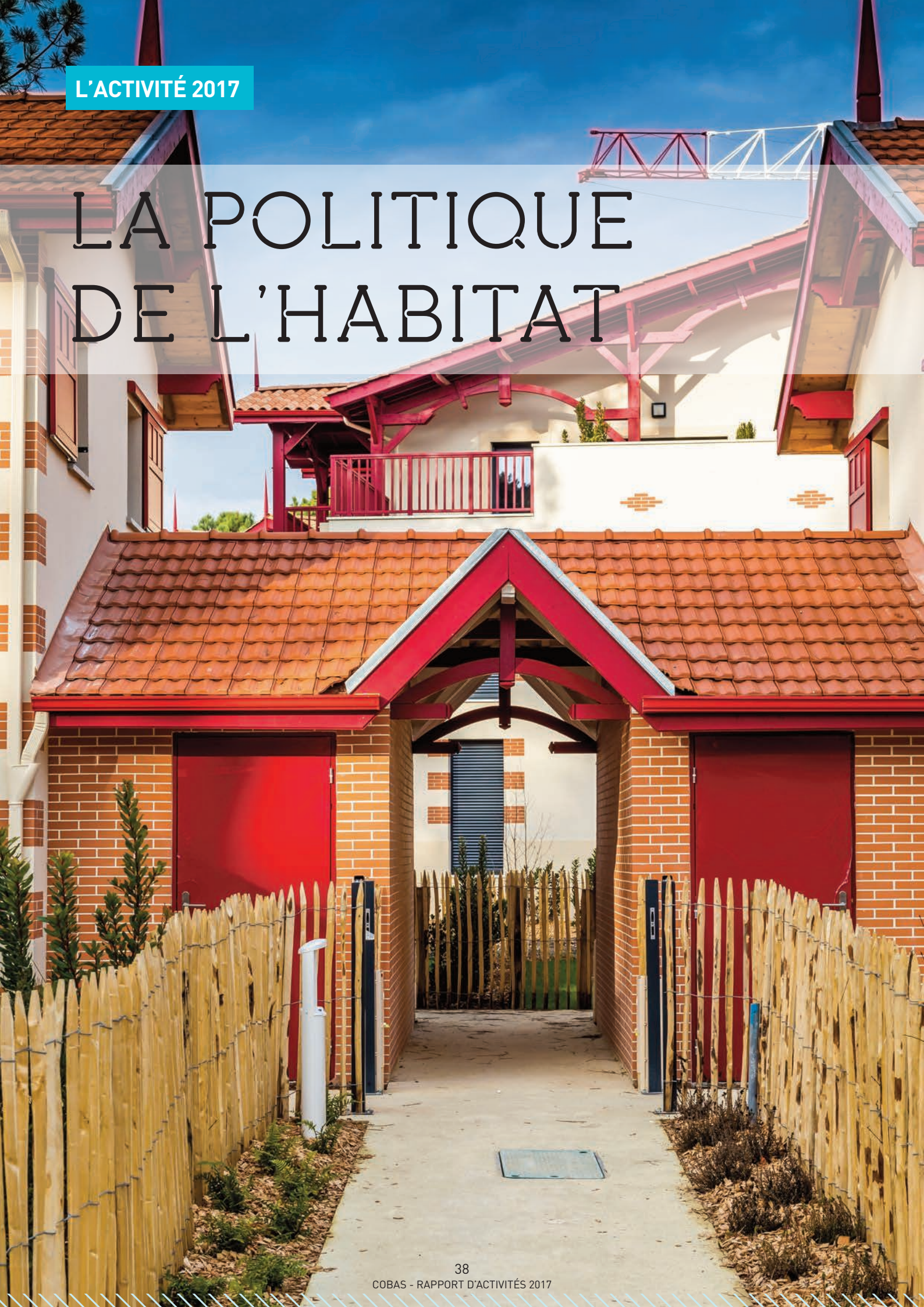
Trafic au 31/12/2017 : 42139 MOUVEMENTS



Comparatif 2016/2017
en nombre de mouvements par activité



LA POLITIQUE DE L'HABITAT



APPROBATION NOUVEAU PLH 2016-2021



A la suite des rencontres avec les maires et services des quatre communes de la COBAS ainsi que les principaux acteurs en matière d'habitat (DDTM, Conseil Régional, Conseil Départemental, SYBARVAL, bailleurs sociaux,...), le cabinet SEMAPHORES a élaboré un diagnostic dressant le bilan du PLH actuel et mettant en avant les points forts et faiblesses du territoire.

Les principaux enseignements de ce diagnostic sont : La COBAS a concentré les outils de son précédent PLH sur la production neuve. Cela s'est traduit par des rythmes de production supérieurs aux objectifs du PLH et notamment une production de logements sociaux annuelle multipliée par deux permettant de faire progresser le parc social d'un tiers en 4 ans (contrainte imposée par Loi SRU).

La maîtrise publique de cette production se fait principalement grâce au travail de mise en œuvre mené par les communes (utilisation des outils d'urbanisme). Cependant il est à noter, malgré une offre plus équilibrée en termes de typologie de logements sur le parc public, que la répartition territoriale et l'offre sur l'ensemble du parc locatif (privé/public) n'est pas encore satisfaisante au regard des attentes.

Les marges de progression de cette diversification passeront par :

- Le foncier et sa mise à disposition
- La question de la mobilisation des outils de maîtrise publique règlementaires et opérationnels.

La spécialisation résidentielle du territoire se poursuit. Les marchés restent tendus, en particulier sur le marché de l'accession neuve qui se ferme aux jeunes ménages. En parallèle, les ménages se trouvent précarisés par ce marché local.

Les actifs surtout les tranches aux métiers fragiles sont particulièrement vulnérables.

Les jeunes restent principalement touchés par des difficultés pour se loger.

Sur le plan sociodémographique, on note un vieillissement de la population avec une baisse des naissances qui perdure.

La croissance est majoritairement portée par des ménages âgés et aisés, extérieurs au territoire dont résulte une « gentrification » du Bassin.

Ce phénomène entraîne une spécialisation de l'économie locale, source de risques à terme sur le maintien des « forces vives » du territoire.

On note une corrélation entre vieillissement et perte de revenus qui impacte majoritairement le parc ancien de logements. (36% des propriétaires occupants âgés de plus de 60 ans peuvent être considérés comme des ménages à bas revenus dont 57% sont des ménages de plus de 75 ans. Ces derniers sont logés dans des logements construits avant 1975, dont un quart avant 1948).

Le croisement des différentes données révèle que près de 5000 ménages seraient potentiellement en situation de « vulnérabilité énergétique ».

Ces éléments ont permis l'émergence des principales pistes d'orientations lors de la deuxième phase d'élaboration du nouveau PLH.

La traduction opérationnelle de ces orientations se fait par l'inscription de 10 actions au futur PLH 2016-2021.

Ce nouveau projet de nouveau PLH a été arrêté en conseil communautaire le 27 mai 2016. Il a été ensuite transmis pour avis au Préfet de Département et aux 4 communes membres.

Le Conseil Communautaire du 28 octobre 2016 a entériné le projet aux regards de ces avis permettant la transmission du document pour examen final et avis du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 16 février 2017.

Le document final du Programme Local de l'Habitat a été définitivement approuvé par délibération du Conseil Communautaire du 30 juin 2017.

LOGEMENTS SOCIAUX



Pour 2017, ce sont **668 000 € de subventions allouées** aux bailleurs sociaux pour **208 logements sociaux**.



LA POLITIQUE SPORTIVE



Équipement sportif communautaire : le terrain synthétique.

Avec un club communautaire de près de 300 enfants en école de foot, de 5 équipes de jeunes, 4 équipes de seniors masculins, une équipe féminine et 3 équipes de vétérans, les terrains de la Cobas sont saturés et non utilisables toute l'année du fait des intempéries. Il en est de même pour les établissements scolaires.

Le choix d'un terrain synthétique

La COBAS a donc investi dans un terrain synthétique, le premier sur son territoire, afin d'avoir un nombre important d'heures d'utilisation et de pallier aux problèmes de praticabilité durant l'hiver. L'utilisation d'un terrain en gazon naturel est d'environ 8 à 10 heures par semaine quand les conditions climatiques sont bonnes. De plus, il demande un entretien important en produits (gazon, sable, terre, eau, peinture, tondeuse, tracteur et machines) et amendement (engrais), mais aussi en heures et personnel (tonte, réensemencement, traçage, arrosage, travail du gazon...).

De son côté, le terrain en gazon synthétique est praticable entre 45 et 50 heures par semaine, soit cinq à six fois plus qu'un terrain naturel, et ce par pratiquement tous les temps. En outre, un terrain synthétique favorise et garantit une surface plane parfaite, de grande qualité, ce qui est un atout majeur pour la pratique des plus jeunes et des scolaires, qui ont rarement accès aux terrains d'honneur.

Un terrain classé en catégorie 5

Il s'agit d'un terrain de 105 x 68 m classé en catégorie 5 avec un éclairage de 150 lux avec 12 projecteurs. De manière classique, il dispose de deux cages de foot à 11 et 4 cages de foot à 8 rétractables grâce à un système avec des charnières. La collectivité a fait le choix de mettre une couche de souplesse (3 cm d'épaisseur) afin de pouvoir compter sur un grand confort d'utilisation. Concernant le gazon synthétique, le choix s'est porté sur le Ligaturf 240 RS+ Cool Plus de Polytan. Il comprend 1 cm de sable et 2 cm de SBR vert encapsulé. Ce dernier permet de diminuer les risques de brûlure, évite les odeurs et réduit la température durant l'été. Un critère important car le terrain n'est pas arrosé.

Le terrain de foot synthétique a été inauguré le 15 mars 2017.

Les subventions accordées en 2017

- Archers du bassin : 5000 €
- Arcachon/la teste Handball club : 16000 € dont 6000 € reversés au handball club teichois
- Aviron arcachonnais : 10 000 €
- Basket bassin d'Arcachon : 14 000 €
- Football club du bassin d'Arcachon : 100 000 €
- Bassin d'Arcachon Escalade : 1000 €
- Rugby club du Bassin d'Arcachon : 60 000 €
- Sud Bassin Arcachon Rugby : 40 000 €
- Roller Hockey club Testerin : 1000 €
- RS Gujan Mestras Rink Hockey : 1000 €
- Union Athlétique Gujan Mestras Patinage : 20 000 €
- Union des Surfs clubs du bassin d'Arcachon : 5 000 €
- Volley Sud Bassin Arcachon : 3500 €
- Canoé Kayak club Teichois : 5500 €
- Entente Bassin Athlétisme : 9000 €
- AST Natation : 9 000 €



LA POLITIQUE CULTURELLE



MUTUALISATION DES MÉDIATHÈQUES



Par délibération en date du 27 mars 2015, la COBAS adoptait son schéma de mutualisation des services 2014/2020 par lequel elle s'engage, ainsi que les conseils municipaux des quatre communes, à mettre en place une mutualisation des fonds de collection des médiathèques.

Dans ce cadre et dans le but d'opérer des économies d'échelle et d'optimiser les coûts liés aux achats, la mise en réseau des médiathèques est apparue comme essentielle.

Pour ce faire, un certain nombre d'actions ont été envisagées et notamment la mise en place d'un portail internet des médiathèques, avec mise à niveau des Systèmes Intégrés de Gestion des Bibliothèques (SIGBs) de chaque commune.

Ce portail Internet est en cours d'élaboration.



MUSIQUE : OPUS BASSIN 2017



Pour la sixième année consécutive, la COBAS soutient les quatre écoles et conservatoires de musique du territoire qui mutualisent leurs moyens afin de proposer des projets musicaux d'envergure.

- **Ateliers percussions corporelles :**

travail du rythme par le corps

Les 8 et 9 avril à Gujan-Mestras.

Public visé : toutes les classes de formation musicale.

Intervenant venant de la région parisienne : Ludovic Prével.

- **Master classes et concert funk et soul**

Les 20 et 21 mai à l'ECLA au Teich.

Avec la participation du groupe de 8 musiciens funk Shaolin Temple Defenders.

Public : tous les élèves de musiques actuelles : basse, guitare électrique...

- **Master classes et concert fanfare groove et jazz**

Les 2 et 3 décembre.

Par le groupe Groove Catchers Extended.

Master classes au conservatoire de La Teste et concert à la salle des fêtes de Cazaux.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le Contrat local de santé signé en juin 2015 a permis de mettre en place sur l'année 2017 un certain nombre d'actions.

Une véritable dynamique partenariale s'est engagée au sein de chaque groupe : cela a permis de créer du réseau entre des partenaires, des institutions et des associations qui ne se connaissaient pas et d'impliquer les personnes dans des projets transversaux.

AXE 1 : veiller à la continuité des soins et à l'adaptation des services



- **Santé mentale et handicap** : présentation aux professionnels des dispositifs d'offres de soin en santé mentale adulte et enfant par les chefs de pôles du centre hospitalier Charles Perrens, le 16 mars 2017.
- **Addictologie** : mise en place de la labellisation d'un parcours de prévention et de soins en addictologie. Recrutement à mi-temps d'une coordinatrice financé par l'ARS pour 3 ans.
- **Maison Médicale de Garde** : travail de concertation médecins libéraux/ARS/Hôpital/Conseil de l'ordre. Expérimentation sur l'été 2017.
- **Programmes de « prévention hors les murs »** portés par le CH d'Arcachon : Activité physique, Moi(s) sans Tabac.
- **Personnes atteintes de surpoids/obésité et de cancer.** Un partenariat est mis en place avec les clubs sportifs du territoire : 18 structures partenaires à ce jour.

AXE 2 : promouvoir le bien vieillir et la coordination autour de la personne âgée



- Programme Prévention Hors le mur, mené par le Centre Hospitalier d'Arcachon :
- Prévention primaire du risque de chutes
- Formation des auxiliaires de vie à domicile
- Implantation de l'ASPT sur le territoire
- Mise en place de la formation Monalisa par l'IREPS Aquitaine, destinée aux bénévoles investis dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées: Mars 2017.
- Réorganisation du groupe de travail au sein du CLS avec un nouveau pilotage.

AXE 3 : développer l'éducation à la santé auprès des jeunes et soutenir la parentalité



- Formation sur la prévention du risque suicidaire par l'association Rénovation, destinée aux professionnels du territoire, en janvier et Septembre 2017.
- Elaboration d'un jeu coopératif autour des conduites à risque ; en lien avec le CEID et l'ANPAA et un groupe d'animateurs du territoire, à destination des structures jeunesse, éducatives....
- Mise en place des programmes Nutri'Crèches et Nutri'RAM, à destination des structures Petite Enfance et Relais Assistantes maternelles, menée par l'IREPS Nouvelle Aquitaine
- Formation sensibilisation des animateurs à la Prévention du cancer de la peau, par la Ligue contre le cancer : 2 sessions.

AXE 4 : valoriser et soutenir les dispositifs en direction des publics vulnérables



- Accord ARS pour la mise en place de la Pass mobile sur le territoire.
- Ouverture du Groupe d'Entraide Mutuelle, impulsé par l'Adapéi, avec le recrutement d'un animateur, financé par l'ARS.

AXE 5 : aménager des cadres de vie favorables à la santé



- Sensibilisation des parents et des professionnels au lien entre environnement et santé:
- Conférence de sensibilisation à la santé environnementale avec l'HSEN en Mars 2017
- Ateliers Nesting à la maternité du C.H d'Arcachon en Juin 2017.
- Prévention des risques sanitaires relatifs aux espèces invasives (lutte contre le moustique tigre):
- 29 mars 2017: journée de sensibilisation aux bonnes pratiques à destination des services techniques, permettant de lutter contre la prolifération, organisé par l'EID Atlantique.

PRÉVENTION ET SOLIDARITÉ



La COBAS a poursuivi son accompagnement des associations d'insertion sociale, professionnelle, d'économie sociale et solidaire, de prévention et de solidarité sous la forme de subventions de fonctionnement ou de mise à disposition de locaux (avec une prise en charge du loyer et / ou des fluides, des dépenses d'entretien). Pour l'année 2017, les participations de la Cobas sont les suivantes :

- Mission Locale du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre : 135363,26 €
- Habitat Jeunes : 258 378 €
- Insercycles : 75 000 €
- L'essor : 7800 €.

Au titre du Point d'Accès au Droit :

- Infodroits : 1470 €.
- Le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (Cidff) : 10 600 €.
- Vict'Aid (Aide aux victimes) : 8 000 €.
- L'Agence Départementale d'Information sur le Logement 33 (ADIL) : 1 690 €.
- L'Association Familles en Gironde (Médiation Familiale) : 4 000 €.
- L'Association Laïque du Prado 33 - contrôle judiciaire socio-éducatif (CJSE): 1500 €.

Au titre de la prévention (rattachement CLS) :

- Le Centre d'Etude et d'Information sur la Drogue et les Addictions (CEID) : 5000 €.
- L'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie 33 (ANPAA) : 5000 €.

Locaux :

- Soins à domicile (Loyer mensuel ville de la Teste) : 960 €.
- Point d'accès au droit : Loyer mensuel ville de la Teste-400 €.
- Ceid (+ Protection judiciaire de la Jeunesse + Centre de planification Département) : dépenses de fonctionnement (fluides / entretien du bâtiment).

POINT D'ACCÈS AU DROIT



1766 personnes reçues en 2017

Permanences

• INFORMATIONS JURIDIQUES

ADIL (logement), CIDFF (droit de la famille), INFODROITS (tous domaines juridiques), VICT AID (aide aux victimes), FAMILLES EN GIRONDE (surendettement), DIRECCTE (droit du travail).

• CONSEILS JURIDIQUES

par les avocats du Barreau de Bordeaux.

• RESOLUTION AMIABLE DES CONFLITS

FAMILLES EN GIRONDE (médiation familiale), conciliateurs de justice, délégué du défenseur des droits.

• ACTIVITE JUDICIAIRE PENALE

PRADO (contrôle judiciaire, médiation réparation), SPIP.

Actions collectives

- 6 juin 2017 journée de formation/sensibilisation à l'accueil et à l'accompagnement des victimes de violences à destination des professionnels du territoire, animée par le CIDFF.
- 8 mars 2017 journée internationale du droit des femmes : consultations juridiques par des avocats et café du droit « réforme du divorce : une révolution ? » animé par les avocats et le CIDFF.



ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE : AIRE DE GRAND PASSAGE



Notre territoire s'est à nouveau inscrit dans la coordination départementale : missions de médiation dans le cadre des occupations illicites, et de gestion planifiée de l'accueil des groupes confiée à Aquitanis et soutenue par les services de l'Etat, la participation financière de la COBAS est de 1680 €.

Aire de grand passage :

- Pour la saison de juin à août, 11 demandes ont été faites (8 réponses positives et 3 négatives) 7 groupes ont été accueillis sur le site de l'aire de grand passage dont la gestion est assurée par le prestataire Vago.
- Les travaux liés à l'extension de l'aire et à sa mise aux normes pour un coût total de 231 713,97 € HT, dont une subvention de 185 371, 17 € HT: au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL).

Aires d'accueil permanente à Gujan-Mestras et saisonnière au Teich :

- d'une capacité d'accueil de 26 caravanes pour 13 emplacements sur chacun des sites, dont la gestion a été confiée à un prestataire Aquitanis dans le cadre d'un Contrat de Délégation de Service Public (Gujan) et d'un marché de prestations de services (Le Teich).
- Aire permanente : des difficultés importantes sur le site ont conduit à une fermeture provisoire de l'aire et à la mise en œuvre d'une procédure d'expulsion avec les services de l'Etat.
 - Aire saisonnière : occupation maximale de mi-avril à septembre, soit 23 semaines, pour 15 contrats d'accueil.

COBAS SOLIDAIRE : ACCUEIL DE JOUR ITINÉRANT



L'année 2017 a confirmé le bon repérage du dispositif tant par les bénéficiaires que par les partenaires. Ce service entièrement financé par la COBAS, connaît après 6 années d'expérience, une forte augmentation de la fréquentation sur les permanences, répondant au besoin d'un public en grande précarité.

Au regard des besoins exprimés sur la commune de Gujan, le service a été mis en place tous les mardis pour permettre un accueil le matin et un travail en réseau ou d'accompagnement les après-midis. Cette nouvelle ouverture a permis de compléter la démarche d'itinérance du dispositif sur le territoire.



JEUNESSE ET ANIMATION - VIE SOCIALE



ANIMATION JEUNESSE



La COBAS a poursuivi son engagement à hauteur de 133 000 € auprès des structures jeunesse 12-25 ans, des 4 communes de la COBAS : Maison Municipale des Jeunes d'Arcachon, le Pôle jeunesse de la Teste de Buch, le Point Rencontre Animation Jeunes de Gujan et l'Espace Jeunes de Teich.

FORUM PARENTALITÉ



Suite au bilan des 4 années du Forum Parentalité, une organisation nouvelle de cette action, notamment dans le contenu du projet a été mise en place sur l'année 2017, à partir des mêmes objectifs :

- Accompagner une dynamique intercommunale autour des questions liées à la parentalité avec la participation des familles et le partenariat avec les professionnels.
- Echanger autour des thèmes liés à la parentalité
- Favoriser le lien parent-enfant autour des temps animations et ateliers
- S'approprier des notions autour de l'éducation / de la parentalité / de la famille
- Mobiliser et faire connaître les ressources professionnelles existant sur le territoire autour d'un fil conducteur - le JEU - sur une période de 15 jours, avec des interventions sur les 4 communes.

Environ 500 personnes (enfants / parents / grands- parents) ont été concernées par les actions du Forum parentalité.

Bilan ALSH



L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de la COBAS accueille les enfants de 3 à 12 ans les mercredis hors vacances scolaires et durant les vacances scolaires.



NOMBRE TOTAL D'ENFANTS ACCUEILLIS EN 2017



- 3-5 ans ½ **226**
- 6-12 ans **305**

Soit un total de **531** enfants.



CENTRE DE RECUEIL CANIN



ENTRÉES/SORTIES



- 334 chiens ont été admis en fourrière,
- 287 ont été rendus à leurs propriétaires,
- 47 chiens n'ont pas été réclamés et ont été transférés au refuge APSDA pour adoption.

RÉCAPITULATIF DES DEMANDES D'INTERVENTION



	Arcachon	La Teste-de-Buch	Gujan-Mestras	Le Teich
TOTAL	80	105	101	38

Nombre d'interventions sur l'année : 324



FOURRIÈRE AUTOMOBILE



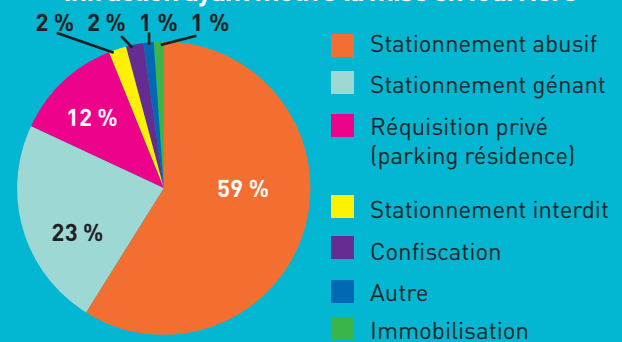
En 2017, 195 véhicules ont été placés en fourrière (+ 35% par rapport à 2016).

- 122 ont été abandonnés et détruits.
- 72 ont été récupérés par leurs propriétaires.
- 1 a été vendu aux enchères.

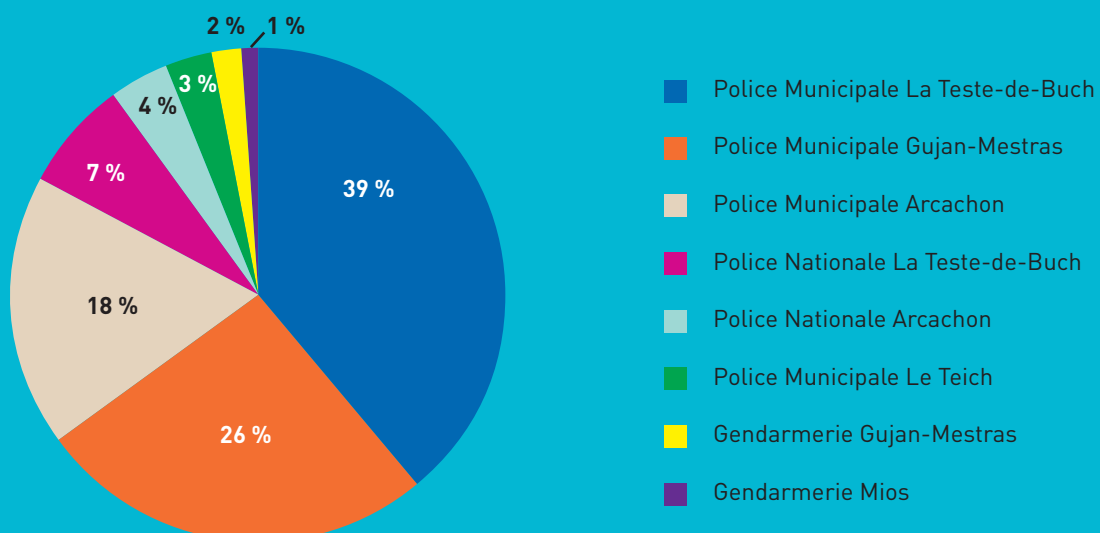
INFRACTIONS AYANT MOTIVÉ LA MISE EN FOURRIÈRE



Infraction ayant motivé la mise en fourrière



RÉPARTITION PAR COMMUNE en nombre de véhicules



SÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

CADRE BÂTI ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC



Les travaux relatifs à l'ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmé) sur le siège de la COBAS et l'ALSH ont consisté à réaliser les travaux suivants :

ALSH

- Reprise de tous les cheminements extérieurs donnant accès aux différents bâtiments. Création d'une rampe d'accès normalisée pour le bâtiment principal.
- Création d'un sanitaire PMR au niveau des 3 bâtiments et des sanitaires extérieurs.
- Remplacement de toutes les portes d'accès et intérieures de largeur non normalisée.

SIEGE

- Aménagement d'un monte personnes sur l'arrière du bâtiment afin de rendre accessible le R+1.
- Mise en conformité de l'ensemble des marches extérieures et intérieures jusqu'au niveau R+1.
- Mise en accessibilité des sanitaires rez-de-jardin et création d'un sanitaire adapté PMR niveau R+1.
- Remplacement des portes trop étroites.
- Création d'une place de stationnement sur l'arrière du bâtiment.

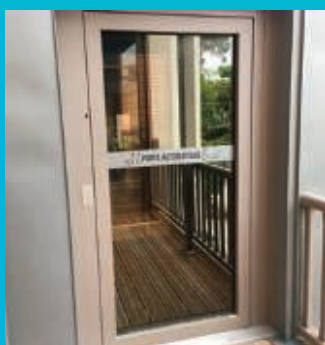


Visite des ERP COBAS en 2017

	Arcachon	La Teste-de-Buch	Gujan-Mestras	Le Teich	TOTAL
Nombre d'établissements visités	15	21	8	4	48

Détail des avis par type

Favorable	13	19	8	4	44
Défavorable	1	1			2
Visite de chantier	1	1			2



LES ACTIONS 2017



GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES TERRITORIALES



2017 : clôture de la GPECT et lancement d'une plateforme pour le développement de l'emploi partagé en Pays Barval.

Lancé en 2016, le programme d'actions a poursuivi son déploiement en 2017, qui a vu s'achever la majorité des actions, permettant ensuite une évaluation du dispositif.

LA MUTUALISATION DES SALARIES



L'emploi partagé est une réponse concrète aux problématiques des chefs d'entreprises : recherche de compétences à temps partiel, gestion des saisons, qualification des salariés, sécurisation d'un recrutement...

Le projet de plateforme repose sur 4 missions complémentaires et indissociables :

- Révéler les besoins des TPE locales : multiplier les rencontres avec les entreprises pour les sensibiliser au temps partagé et révéler leurs besoins.
- Formaliser les besoins en temps partagé : analyser et qualifier les besoins repérés.
- Répondre aux besoins de l'entreprise : c'est le cœur des activités de la plateforme. Elle est assurée par un réseau d'opérateurs partenaires : GEA, réseau des GEIQ, AGECE & CO, COAEQUO et CTP Guyenne.
- Impulser une dynamique collective et territoriale: actions collectives conçues et mises en œuvre avec les différents acteurs de l'emploi, de la formation et du développement économique du territoire.

OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE TRANCHE 2



En 2017, l'accompagnement des entreprises se poursuit, dans un contexte de ralentissement des investissements.

Volet aides directes

En 2017, 48 entreprises ont sollicité les services du Pays pour une demande de subvention dans le cadre de l'OCM. Un comité de pilotage et une consultation écrite ont été organisés (31 mars et 11 octobre 2017), permettant l'attribution de 56 018 € de subventions, ce qui porte à 195 855 € le montant des subventions accordées pour plus de 1 140 000 € d'investissement réalisés depuis le début de l'opération.

10 entreprises ont ainsi bénéficié de l'opération en 2017 pour des subventions comprises entre 1 636 € et 12 293 € (subvention moyenne sur la tranche : 7 834 €).

Par ailleurs, et afin de garantir l'accompagnement d'un maximum d'entreprises, la date de clôture de la seconde tranche a été repoussée au printemps 2018 par le Comité de Pilotage.



LE PROGRAMME LEADER



Depuis son lancement, le programme LEADER connaît une belle dynamique. Plus d'un quart de l'enveloppe Feader allouée au territoire a été attribuée, dont 13% pour la seule année 2017.

Ce programme se développe autour de 5 axes stratégiques majeurs portant sur : la création d'une agence de développement économique à l'échelle du Pays Barval, l'accueil et l'innovation des entreprises, les mobilités durables, l'animation et le fonctionnement du programme Leader, ainsi que la coopération.

Au 31 décembre 2017, plus de 28% de l'enveloppe Leader ont été programmés. Au total, 384 713 € de FEADER ont été attribués à 12 projets, représentant une subvention moyenne de 32 059 € par projet.

Les projets majeurs présentés en 2017 :

- Création d'un 2^{ème} espace de coworking,
- Schémas des mobilités et des modes doux à l'échelle de la COBAN et de la CdC du Val de L'Eyre,
- Stratégie de communication et de promotion économique du territoire Barval – BA2E,
- Mobilité douce vélomalin 2017,
- Projet de coopération de la filière forêt-bois.

LE PROGRAMME DLAL-FEAMP



La convention DLAL-FEAMP entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le territoire a été signée le 10 mars 2017, permettant ainsi la sélection des premiers projets.

Les projets présentés en 2016 ont pu être sélectionnés au cours du 1^{er} semestre 2017.

Environ 181 500 € de FEAMP, soit 17,5% de l'enveloppe allouée au territoire, ont ainsi été fléchés et plus de 150 000 € de financements Région ont été attribués, pour un coût total de projets de 433 132 €.

La totalité des projets opérationnels a été subventionnée au taux maximum de 80%.

Les nouveaux projets présentés en 2017

- Evaluation du stock de palourdes et d'appâts de pêche du Bassin d'Arcachon
- Nouveau film pour la Maison de l'Huître de Gujan-Mestras
- Parcours découverte sur le port de La Teste
- Marque collective Les Huîtres Arcachon-Cap Ferret®



Les projets achevés en 2017

- Livre pédagogique sur l'ostréiculture du Bassin d'Arcachon.
- Etude de faisabilité pour la création d'un Groupement d'Employeurs des métiers de la mer. Initiée par la filière ostréicole, cette étude a été portée par la COBAS pour le compte du Pays.
- La poursuite du développement des produits bio et locaux en restauration collective.



MISSION TRANSPORT MUTUALISÉE



Créée fin 2015, la mission transport mutualisée à l'échelle du Pays poursuit son accompagnement auprès des collectivités en faveur de la mobilité. En 2017, les principaux travaux ont concerné l'élaboration des Schémas des mobilités et des modes doux à l'échelle de la COBAN et de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre.

Mission Transport Mutualisée :

- Elaboration des Schémas des mobilités et des modes doux,
- Lancement de la consultation pour la création d'un guichet unique de l'information de transport à l'échelle du Pays Barval,
- Participation à la définition de la nouvelle Plateforme Mobilité du Département de la Gironde sur le Pays.

Accompagnement

et soutien aux initiatives locales :

2^{ème} saison pour Mios & Go.

Lancée en 2016, la seconde édition de la navette estivale Mios & Go a de nouveau permis de proposer une solution de transport pour les mioissais de 14 à 20 ans, en rabattement vers les gares de Biganos-Facture et du Teich.

Collaboration à des projets de mobilité

- Le Département de la Gironde déploie le projet de déplacements durables du Nord Bassin (PDDNB),
- Forum annuel Insercycles,
- Travail de recensement des itinéraires doux avec les OT du Nord Bassin et l'OT intercommunal du Val de l'Eyre,
- Portes ouvertes délocalisées des CFA sur le Val de l'Eyre,
- Challenge de la Mobilité : la Cdc du Val de l'Eyre a rejoint en 2017 la COBAN,
- Covoiturer sur le Pays BARVAL, pensez à cliquer sur : <http://covoiturage.transgironde.fr/vers/paysbarval>.

ÉLÉMENTS FINANCIERS



Les différents dispositifs financiers mobilisés par le Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre représentent un volume global de subventions de près de 3 millions d'euros, permettant plus de 7 millions d'euros d'investissements sur le territoire.



LES RESSOURCES HUMAINES



LE PROFIL DE LA COLLECTIVITÉ EN 2017



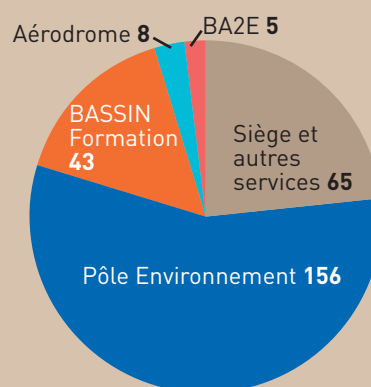
L'adéquation du travail des services avec les besoins de la population implique un développement toujours grandissant de l'action de la Direction des Ressources Humaines. Néanmoins, les effectifs permanents restent stables avec 194 agents titulaires et 83 agents contractuels, soit 277 agents permanents en 2017.

LES CHANTIERS 2017



Les chantiers menés en ressources humaines au cours de l'année 2017 sont nombreux :

- Intégration de personnels des offices de tourisme des 4 villes à compter du 1^{er} janvier 2017,
- Mise en place et reclassement de l'ensemble des agents titulaires, suite à la mise en place du dispositif réglementaire national PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations),
- Accompagnement des agents dans leur carrière : 27 avancements de grade et 10 promotions internes d'agents de maîtrise en catégorie C sont prononcés avec un accompagnement statutaire de l'agent (suite aux résultats des évaluations professionnelles),
- Restructuration du service des Ressources Humaines afin d'être un acteur et une fonction support de conseil au plus près des agents. En plus du service RH basé sur le siège, création d'un poste de référent dédié aux RH au sein du Pôle Environnement ainsi que sur BASSIN Formation,
- Campagne importante de formation des agents avec une réalisation de 900 jours de formation continue et de professionnalisation réalisés, soit un ratio de 3.24 jours de formation par agent. La priorité a été donnée aux formations sécurité et au maintien des titres et habilitations avec un budget consacré de 55 000 € pour 535 jours de formation dispensés sur ces thématiques, ainsi que la formation et l'actualisation des connaissances de 80 sauveteurs secouristes du travail. Les agents ont eu également accès aux dispositifs de préparations aux concours et examens professionnels dispensés par le CNFPT.



La création d'un nouveau service RH dédié à la prévention et à la médecine professionnelle avec la création d'un poste de préventeur à 100% et le recrutement d'un médecin mutualisé permet d'assurer un suivi médical préventif des agents au quotidien : quelques chiffres :

- 250 visites médicales des agents ont été réalisées,
- Création en interne du Document Unique d'Evaluation des risques professionnels qui constitue un véritable outil de prévention et d'amélioration qualitative du travail quotidien des agents par la mise en place de plans d'actions visant à réduire les risques et améliorer la qualité de vie au travail,
- Campagne en intra de vaccinations antitétaniques des agents de collecte et de déchetteries permettant d'assurer la sécurité médicale des agents.

Accompagnement des agents sur les absences pour cause de maladie, dans le traitement des dossiers en matière de prévoyance et le suivi des causes médicales, ainsi que des contrôles médicaux. Toutes ces actions ont permis de diminuer de 3 points l'absentéisme du personnel titulaire, avec 3000 jours d'arrêts maladie en moins, soit l'équivalent de 10 agents à temps plein.



LES FINANCES



LES ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES



Il a été dégagé, au titre de l'exercice 2017, tous budgets confondus, un excédent comptable annuel de fonctionnement d'environ 9 M€. Le résultat annuel en investissement apparaît déficitaire à hauteur de 2 M€.

Après reprise des résultats antérieurs en fonctionnement (7,6 M€) et en investissement (-1,6 M€) et déduction des reports en investissement (différentiel de 4,4 M€), le solde disponible consolidé à fin 2017 s'élève à 6,4 M€.

Cette situation, constatée au 31 décembre 2017, résulte à la fois d'une gestion maîtrisée des dépenses publiques, mais également d'une croissance des recettes propres et externes de la collectivité (pour mémoire, il n'a pas été opéré d'augmentation des taux de fiscalité des contributions directes sur 2017).

NB : Budget principal, budgets transports et BASSIN Formation exprimés en TTC. Budgets eau potable, Pôle environnement, aéroport et pépinière exprimés en HT.

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



D'un montant cumulé de 63,6 M€, les recettes réelles de fonctionnement proviennent :

- pour moitié de la fiscalité des ménages et des entreprises (soit 32,7 M€),
- de la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères (12,7 M€),
- de dotations versées par l'Etat (5,4 M€) en constante diminution,
- de produits développés par les services de la collectivité (5 M€),
- de dotations et participations allouées par des partenaires publics et privés extérieurs (2,1 M€),
- de taxes diverses (surtaxe eau, apprentissage, versement transports) pour 2,7 M€,
- de recettes diverses et exceptionnelles pour 910 000 €.

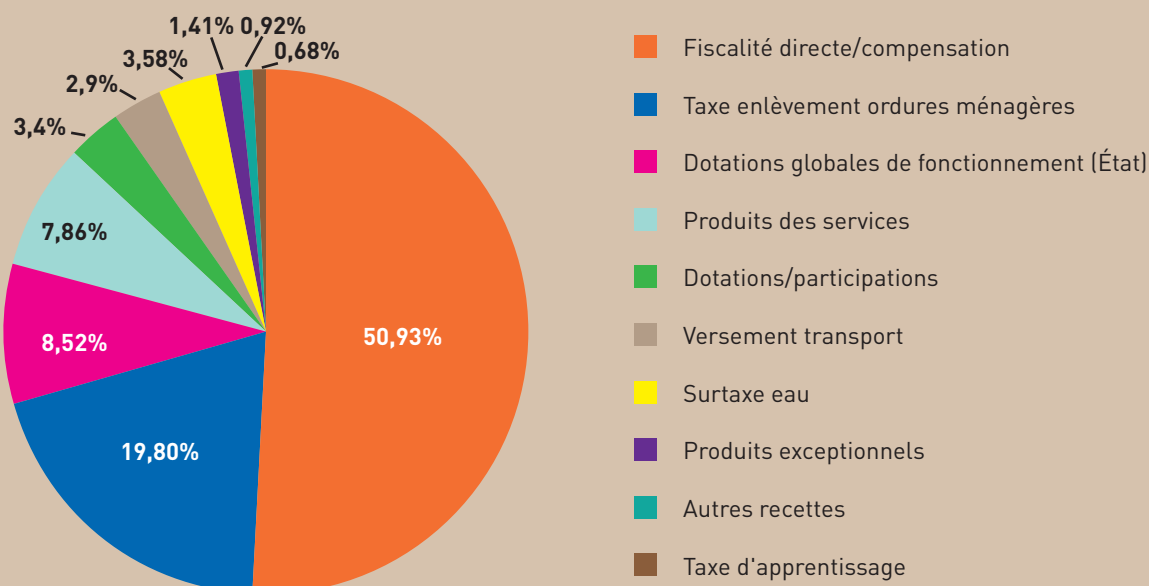


RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2017 PAR NATURE

(montant en € avec neutralisation des subventions d'équilibre)



	MONTANT	%
FISCALITÉ DIRECTE/COMPENSATION	32 792 736,69 €	50,93 %
TAXE ENLÈVEMENT ORDURES MÉNAGÈRES	12 750 374 €	19,80 %
DOTATIONS GLOBALES DE FONCTIONNEMENT (ETAT)	5 486 958 €	8,52 %
PRODUITS DES SERVICES	5 058 785,96 €	7,86 %
DOTATIONS/PARTICIPATIONS	2 190 078,97 €	3,4 %
VERSEMENT TRANSPORT	1 867 202,68 €	2,9 %
SURTAXE EAU	2 306 672,49 €	3,58 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	907 640,50 €	1,41 %
AUTRES RECETTES	589 881,99 €	0,92 %
TAXE D'APPRENTISSAGE	439 743,16 €	0,68 %
TOTAL	64 390 073,84 €	100 %



LES DÉPENSES RÉELLES PAR BUDGET

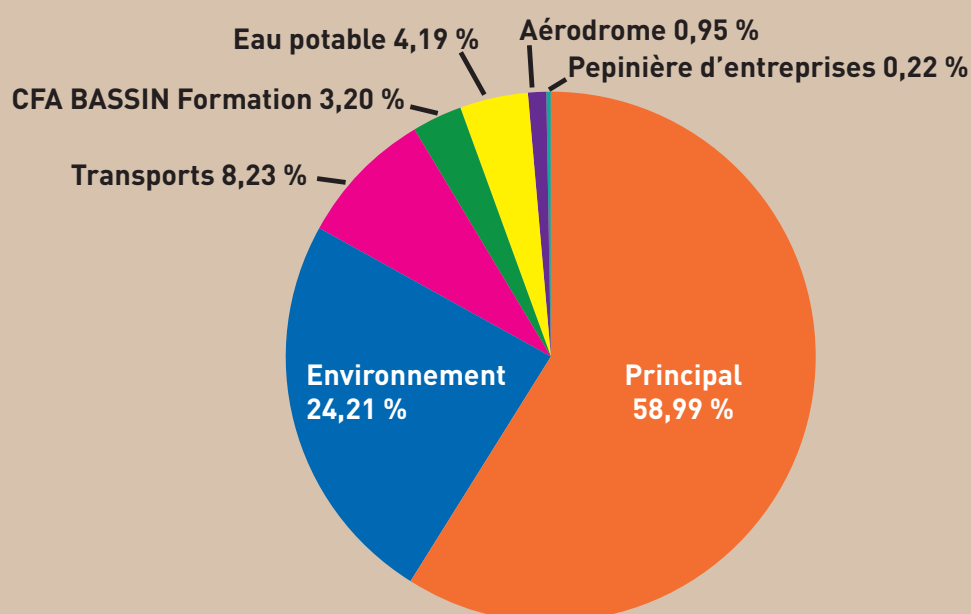


Le budget de la Communauté d'Agglomération comprend un budget principal et 6 budgets annexes pour des raisons juridiques ou fiscales (régie environnement, eau potable, transports, Bassin Formation, aéroport et pépinière d'entreprises). Cette possibilité comptable permet ainsi de valoriser les montants consacrés, chaque année, par la collectivité au bénéfice de ces politiques publiques.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT PAR BUDGET 2017



	MONTANT	%
PRINCIPAL	49 491 207,49 €	58,99 %
ENVIRONNEMENT	20 310 748,06 €	24,21 %
TRANSPORTS	6 906 855,53 €	8,23 %
CFA - BASSIN FORMATION	2 687 126,02 €	3,20 %
EAU POTABLE	3 515 633,89 €	4,19 %
AÉRODROME	795 168,94 €	0,95 %
PEPINIÈRE D'ENTREPRISES	187 572 €	0,22 %
BUDGET CONSOLIDÉ	83 894 311,93 €	100 %



LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Par secteur d'activité, les dépenses relatives à la collecte, au tri et à la valorisation des déchets figurent toujours à la première place des postes de charges d'exploitation et représentent à peu près 27 % du total, devant les prélèvements et versements fiscaux au titre du redressement des finances publiques et des péréquations territoriales (23 %) et le domaine des transports collectifs (11,54 %).

Entre 3 et 5 % des dépenses, on retrouve à la fois l'éducation/formation, dont le fonctionnement se retrouve pour l'essentiel retransmis dans le budget annexe du « Centre de Formation des Apprentis BASSIN Formation », le sport et la culture qui incluent les loyers des piscines et, enfin, les intérêts d'emprunt.

Par ailleurs, il a été consacré, au cours de l'année 2017, plus d'un million d'euros au titre de l'action sociale regroupée sous la fonction prévention/solidarité/famille.

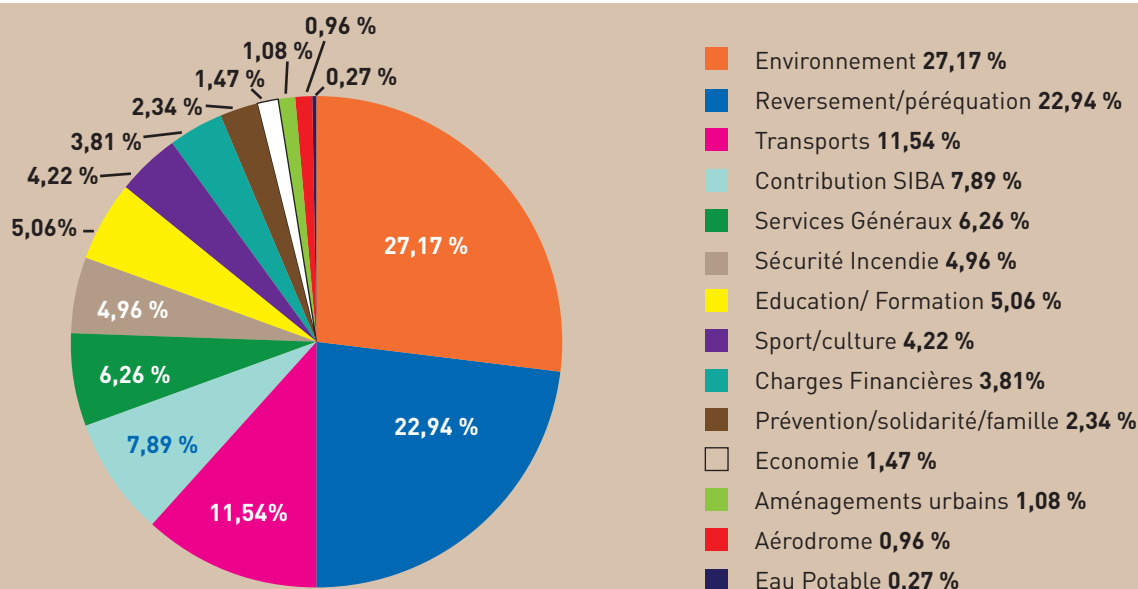
Les aménagements urbains, l'économie, l'eau potable, ainsi que l'aérodrome complètent les dépenses réelles de fonctionnement.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2017 PAR FONCTION

(montants en € avec neutralisation des subventions d'équilibre)



	MONTANT	%
ENVIRONNEMENT	13 336 327 €	27,17 %
REVERSEMENT/PÉRÉQUATION	11 257 601 €	22,94 %
TRANSPORTS	5 665 341 €	11,54 %
CONTRIBUTION SIBA	3 871 996 €	7,89 %
SERVICES GÉNÉRAUX	3 074 022 €	6,26 %
SÉCURITÉ INCENDIE	2 436 267 €	4,96 %
ÉDUCATION/ FORMATION	2 485 008 €	5,06 %
SPORT/CULTURE	2 072 619 €	4,22 %
CHARGES FINANCIÈRES	1 871 752 €	3,81 %
PRÉVENTION/SOLIDARITÉ/FAMILLE	1 147 742 €	2,34 %
ÉCONOMIE	723 191 €	1,47 %
AMÉNAGEMENTS URBAINS	530 137 €	1,08 %
AÉRODROME	472 513 €	0,96 %
EAU POTABLE	132 251 €	0,27 %
TOTAL	49 076 766 €	100 %



LES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



Le classement par fonction des dépenses d'équipement réalisées varie fortement d'un exercice sur l'autre dans la mesure où il dépend des projets financés ou portés, ainsi que du rythme de leurs avancements respectifs.

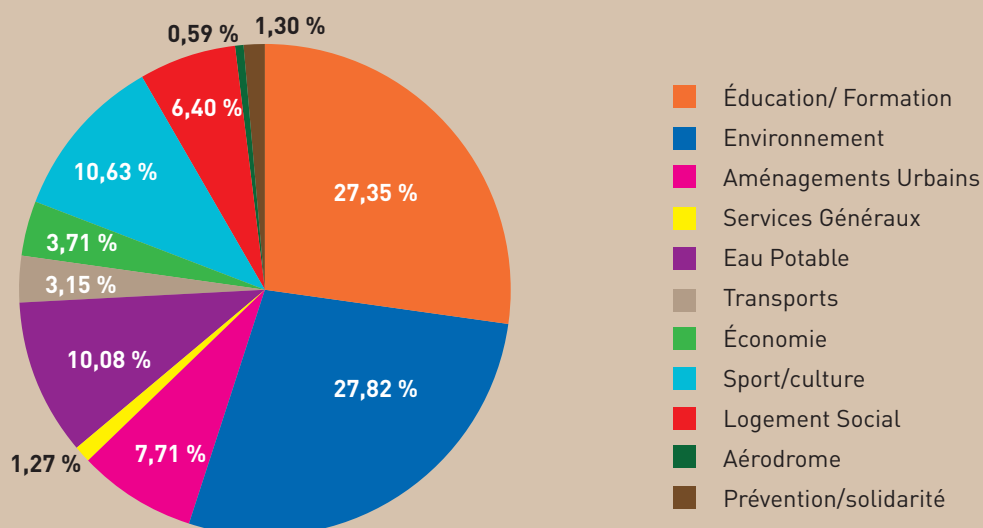
L'exercice 2017 a été particulièrement marqué par les travaux réalisés dans le cadre des écoles (5,5 M€), notamment Jules Ferry à Gujan-Mestras (4,3 M€), portant ce secteur en tête des investissements d'équipement, soit presque 1/3 des crédits consommés.

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2017 PAR FONCTION

(montants en € avec neutralisation des subventions d'équilibre)



	MONTANT	%
ÉDUCATION/ FORMATION	5 567 946 €	27,35 %
ENVIRONNEMENT	5 664 227,04 €	27,82 %
AMÉNAGEMENTS URBAINS	1 568 831 €	7,71 %
SERVICES GÉNÉRAUX	257 755,47 €	1,27 %
EAU POTABLE	2 052 203,25 €	10,08 %
TRANSPORTS	641 312,02 €	3,15 %
ÉCONOMIE	755 476,18 €	3,71 %
SPORT/CULTURE	2 164 753 €	10,63 %
LOGEMENT SOCIAL	1 302 557 €	6,40 %
AÉRODROME	119 432,91 €	0,59 %
PRÉVENTION/SOLIDARITÉ AGP	264 138,03 €	1,30 %
TOTAL	20 358 631,90 €	100 %



LES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



D'un montant cumulé de 17 M€, elles sont composées à 60 % d'excédents de fonctionnement, fruit d'une gestion maîtrisée, qui ont été définitivement affectés au financement des déficits d'investissement (intitulé « capitalisation » en comptabilité publique) pour 10,3 M€ et des emprunts pour 26,4 %.

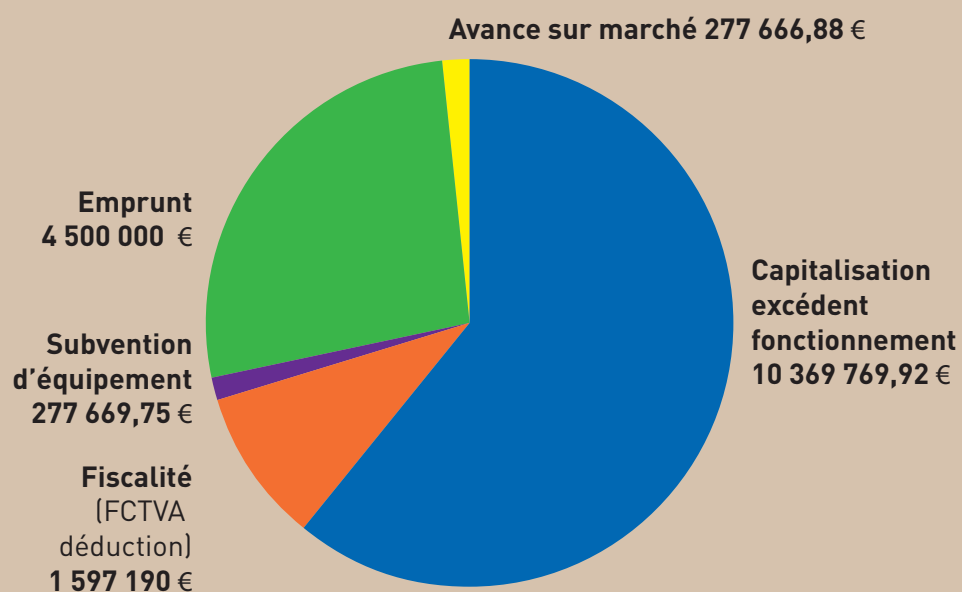
Les reversements de fiscalité (fonds de compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, droit à déduction de Taxe sur la Valeur Ajoutée des délégataires de services publics) représentent 9,3 % de ces recettes réelles d'investissement.

Le solde est complété par quelques subventions d'équipements versés par des partenaires publics (Région Nouvelle-Aquitaine et Département de la Gironde) pour 277 670 € (soit 1,6 % des recettes réelles d'investissement enregistrées sur l'année 2017).

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2017 PAR NATURE



	MONTANT	%
CAPITALISATION EXCÉDENT FONCTIONNEMENT	10 369 769,92 €	60,92 %
FISCALITÉ (FCTVA, déduction)	1 597 190 €	9,38 %
SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT	277 669,75 €	1,63 %
EMPRUNT	4 500 000 €	26,44 %
AVANCES SUR MARCHÉ	277 666,88 €	1,63 %
TOTAL	17 022 296,55 €	100 %



LES AFFAIRES JURIDIQUES ET LA COMMANDE PUBLIQUE



CONSEIL ET EXPERTISE JURIDIQUES



- Conseil communautaire : 210 délibérations et leurs annexes analysées.
- Modifications statutaires-transfert de compétences.
- Contrôle CRC Nouvelle-Aquitaine.

AFFAIRES JURIDIQUES SUIVIES



- Liquidation judiciaire d'un maître d'œuvre
- Procédures juridiques sur les régies
- Sinistres Ecole Gambetta
- Sinistres DO Contrat de partenariat
- Contentieux Arc'Eau
- Contentieux BLF Impression
- Courriers « entrée » traités: 332
- Courriers « sortie » rédigés : 298
- Notes juridiques : 21
- Contraventions : 18
- CADA : 2 dossiers

DOMANIALITÉ



- Cession des terrains- Service public eau potable.
- Contractualisation avec les opérateurs de téléphonie.
- Cession de terrain- Avenue Vulcain à la Teste.
- BEA Foyer des jeunes travailleurs- Gujan-Mestras.
- Exploitation du forage géothermique du Teich-Amodiation.
- Suivi domanialité des ZAE.

CONCESSION



- DSP Fourrière canine.

LES ARCHIVES LA DOCUMENTATION



- 207 boîtes archivées par les services versants, soit 31 mètres linéaires.
- 274 mètres linéaires d'archives externalisées chez le prestataire de stockage.
- 282 articles et sommaires numérisés et diffusés par la lettre d'information bi-hebdomadaire.
- 17 recherches documentaires et archivistiques.

LES ASSURANCES



- Dommages aux biens : 2 sinistres,
- Responsabilité civile : 6 sinistres,
- Flotte auto : 27 sinistres,
- Dommage ouvrage : 3 sinistres,

Sinistralité stable sur l'ensemble de la COBAS, tous lots confondus.



LES ACHATS



Dans le prolongement des premiers marchés qui arrivaient à échéance au 31 décembre 2017, à l'issue de la procédure mutualisée conduite par le SDEEG, il a été obtenu, auprès des fournisseurs DIRECT ENERGIE et EDF, des prix compétitifs affichant, en ce qui concerne les points de livraison de la COBAS, les baisses suivantes :

- Points de livraison dont la puissance souscrite est $<$ à 36kVA : Baisse de 0,36% par rapport aux tarifs qui étaient appliqués à la COBAS (et -5,34% par rapport aux tarifs réglementés de vente de juin 2017)
- Points de livraison dont la puissance souscrite est $>$ à 36kVA : Baisse de 1,08% par rapport aux tarifs qui étaient appliqués à la COBAS
- Points de livraison dits « télé-relevés » et dont la puissance souscrite est $<$ à 7 GVh : Baisse de 0,74% par rapport aux tarifs qui étaient appliqués à la COBAS.

Ces nouvelles tarifications sont entrées en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le marché relatif aux contrôles réglementaires des bâtiments arrivant à son terme en juillet 2018, une stratégie d'achat a été mise en place afin de déterminer la meilleure offre pour la Collectivité (offre marché ou offre d'une centrale d'achat). Cette procédure a permis une remise en cause du besoin (s'assurer que tous les matériels devant être contrôlés le seront) et débouchera début 2018 sur le choix de la meilleure solution pour la Collectivité (meilleure solution techno-financière tout en respectant la réglementation en vigueur dans le domaine).

La COBAS a changé de profil d'acheteur (portail de dématérialisation des marchés publics). La Collectivité a, pour ce faire, adhéré à l'Association Marchés Publics d'Aquitaine (AMPA) afin de disposer de leur plateforme de dématérialisation. De fait, la Collectivité accède à une nouvelle centrale d'achats : la CAPAQUI. Une nouvelle filière d'achats est mise à la disposition des services de la Collectivité. Les produits proposés par cette centrale présentent des montants moins élevés que dans l'offre traditionnelle et surtout des produits de qualité fabriqués en France (sièges de bureau par exemple).

La COBAS a mis en place, en partenariat avec La Poste, un marché relatif à l'impression d'une partie des courriers sortant de la COBAS, leur mise sous pli, leur affranchissement et leur acheminement vers le bureau de poste et la gestion des accusés réception. Cette solution, appliquée à la facturation de la déchetterie professionnelle par exemple, permet de générer des économies financières notamment en matière d'affranchissement ; la Collectivité bénéficiant auprès de La Poste de tarifs « Grand Compte ».

LES MARCHÉS PUBLICS



250 marchés ont été conclus en 2017 répartis comme suit :

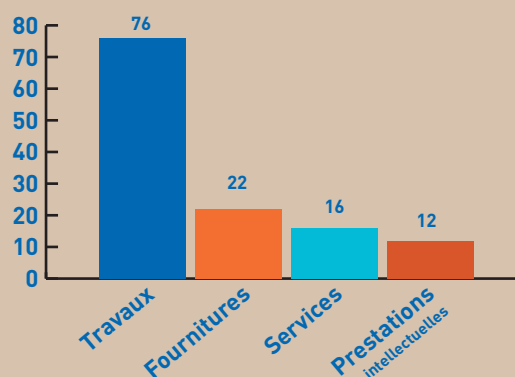
- 119 marchés inférieurs à 25 000 € HT
- 126 marchés supérieurs à 25 000 € HT

Parmi eux les principaux sont les suivants :

- Les travaux d'aménagement et de gestion des eaux pluviales au Centre de Valorisation des Déchets sur la commune du Teich (651 565,25 € H.T.) ;
- Les travaux de rénovation et de restructuration du gymnase, des vestiaires, du plateau sportif et extension du gymnase du lycée de la mer à Gujan-Mestras (1 289 258,96 € H.T.) ;
- Les trois marchés de travaux pour les écoles du Moulleau (Arcachon), du Delta (Le Teich) et Victor Hugo (La Teste-de-Buch), pour un montant global de 7 785 908,33 € H.T. ;
- Les travaux pour la construction de deux terrains de tennis couverts et de locaux annexes sur la commune du Teich (1 000 000,00 € H.T.) ;

La Commission d'Appel d'Offres a été réunie 11 fois et a examiné les projets de rapports d'analyse des offres de 17 procédures.

Répartition des marchés (en nombre)



L'ACTIVITÉ EN INTERNE

LA GESTION DE L'INFORMATION

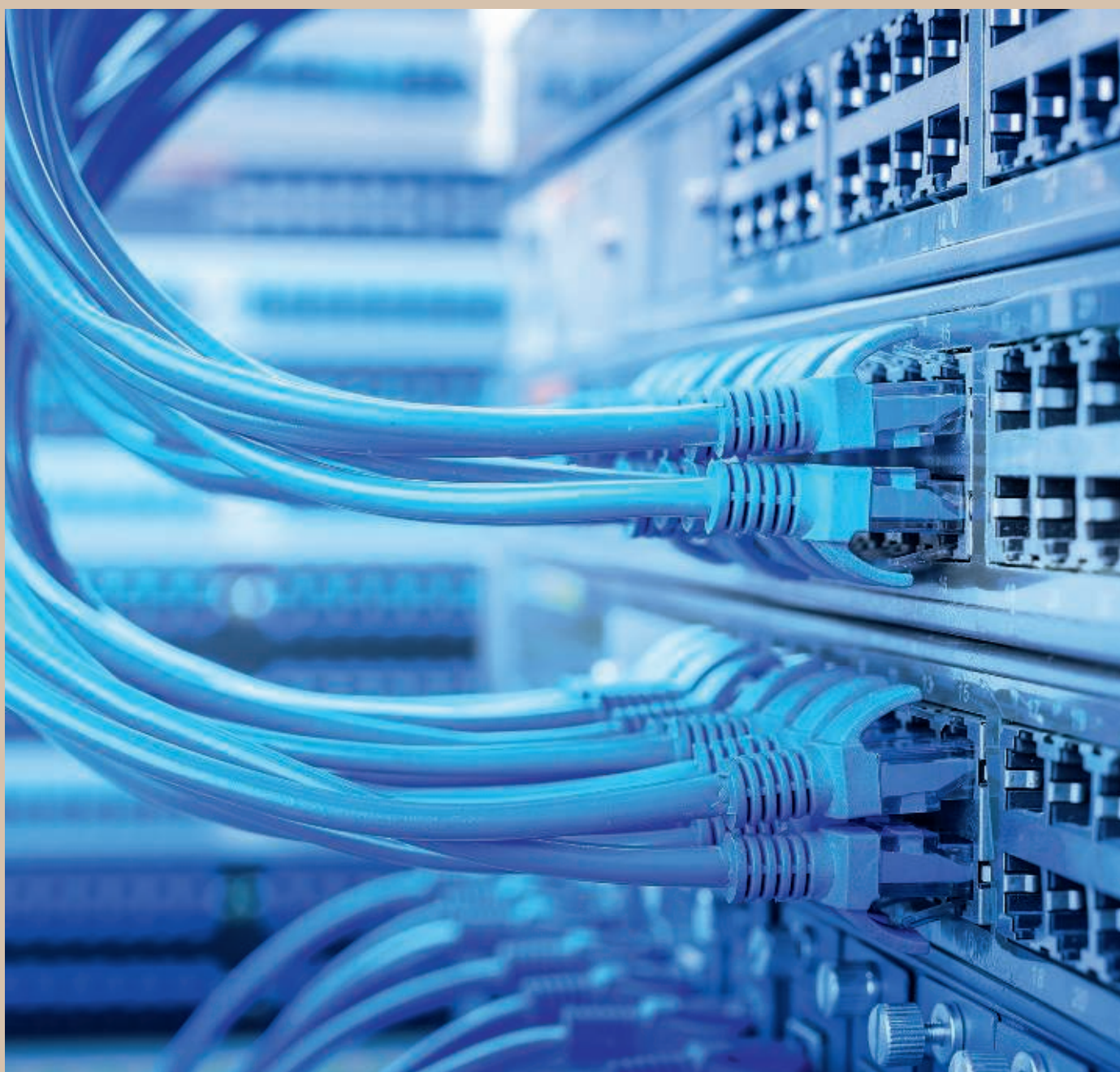


Les principales actions de la COBAS en 2017 concernant la modernisation de son système d'informations sont :

- La préparation de la nouvelle architecture informatique du pôle environnement (salle informatique fibrée, réseau wifi maillé sur l'ensemble des bâtiments)
- Le renouvellement de l'ensemble du parc de photocopieurs multifonctions sur les sites du siège de la COBAS et de Bassin Formation
- La mise en production d'un nouveau serveur applicatif de gestion des marchés publics
- La migration des derniers serveurs 2003 vers des serveurs nouvelle génération
- Mutualisation des SIGB (Système d'Information et de Gestion des Bibliothèques) des 4 médiathèques
- Création d'un inventaire documenté dynamique sur l'ensemble du foncier de la COBAS

- Mise en place de nouveaux process sécurisés dans le cadre des différents logiciels de facturation du pôle environnement
- La migration des postes utilisateur XP vers Windows 10 est quasiment finalisée

Le Système d'informations de la COBAS, bâti sur une architecture multi-sites FON (Fibre Optique Noire) + MPLS (MultiProtocol Label Switching) est désormais constitué de 250 PCs, 23 serveurs physiques ou virtuels gérant les différents domaines, 2 NAS (Network Attachment Storage) de stockage pour une volumétrie globale maximale de 30 To.



COBAS 



Communauté d'Agglomération

Bassin d'Arcachon Sud

www.agglo-cobas.fr

2, allée d'Espagne
33311 Arcachon cedex
Tél. : 05 56 22 33 44
Fax : 05 56 22 33 49

Directeur de la publication :
Marie-Hélène DES ESGAULX

Rédaction : Services COBAS

Conception : Bleu Grizzly

Crédits photos :
Alain Vacheron, Service COBAS,
J.-C. Lauchas, I-Stock

